



Décès de Najat Bouzid, veuve de Si Abderrahim Bouabid

Les condoléances du Premier secrétaire et du Bureau politique de l'USFP

La militante itihadie Najat Bouzid, veuve du grand leader de l'Union socialiste des forces populaires, feu Abderrahim Bouabid, est décédée, lundi 17 avril 2023 des suites d'une longue maladie.

La défunte a été inhumée, dans l'après-midi du mardi 18 avril au cimetière Achouhada à Rabat lors d'obsèques grandioses en présence d'une délégation du Bureau politique du parti dont notamment le Premier secrétaire, Driss Lachguar.

La regrettée Najat Bouzid est née en 1940 à Fquih Bensalah, a suivi ses études à Marrakech puis à Rabat au Lycée Lalla Aïcha. Ayant grandi à Tamellalet près de Sidi Rahal, elle a déménagé avec sa famille à Rabat où elle s'est mariée avec feu Abderrahim Bouabid en 1958.

En ces douloureuses circonstances, le Premier secrétaire et le Bureau politique de l'USFP présentent, au nom de l'ensemble des Itihadies et Itihadis, leurs condoléances et l'expression de leur sincère compassion aux enfants de la défunte et à tous les membres de sa famille, implorant le Tout-Puissant de l'envelopper en Sa sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9902

Judi 20 Avril 2023

L'UMA recadre Alger

Propos inappropriés et réaction incongrue de la junte au pouvoir suite à la nomination d'Amina Selmane auprès de l'UA



Page 3

Pedro Sanchez : Le Maroc, un pays ami et un allié fondamental pour la sécurité et le développement de l'Espagne



Page 2

Nasser Bourita : Le Maroc apporte tout son soutien à la Libye pour qu'elle devienne un pays fort et démocratique capable de contribuer au renforcement de l'intégration maghrébine



Page 4

Pedro Sanchez : *Le Maroc, un pays ami et un allié fondamental pour la sécurité et le développement de l'Espagne*



Le Maroc est un pays "ami" et un "allié fondamental" pour la sécurité et le développement économique de l'Espagne, a affirmé, mercredi, le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez.

"Le Maroc est un pays ami, un allié fondamental pour le développement économique de l'Espagne et notre porte d'entrée vers l'Afrique, ainsi qu'un allié fondamental pour notre sécurité et dans la gestion de l'immigration ordonnée dans notre pays et sur le continent européen", a souligné M. Sanchez devant le Congrès des députés espagnol.

"L'Espagne et le Maroc ont adopté, en avril 2022, une feuille de route avec des objectifs clairs. Dans ce contexte, le travail réalisé au cours de l'année écoulée a donné lieu à un bilan très positif", a fait observer le président du gouvernement espagnol, assurant que les deux pays ont ouvert "une nouvelle étape sur des bases beaucoup plus solides".

Dans ce contexte, M. Sanchez s'est

dit "convaincu" que les objectifs de la dernière Réunion de Haut Niveau, tenue en février dernier à Rabat, "ont été largement atteints", rappelant que cette rencontre a permis la conclusion d'une vingtaine d'accords bilatéraux.

Depuis la signature de la Déclaration conjointe en avril 2022, les liaisons maritimes et aériennes ont été reprises, l'Opération Marhaba a été organisée avec succès et les discussions pour rétablir la ligne maritime Tarfaya-Fuerteventura ont été relancées, a-t-il cité.

Par ailleurs, M. Sanchez s'est félicité de la coopération bilatérale en matière migratoire, relevant que les résultats de la "bonne gestion" de cette question sont "éloquents".

"Aujourd'hui, la route atlantique est la seule route en Europe qui diminue dans un contexte d'augmentation générale de la migration irrégulière vers le continent européen", a fait noter le président du gouvernement espagnol, précisant que lors du premier trimestre de

2023, les arrivées de migrants irréguliers ont chuté de 63% aux îles Canaries, tandis qu'en Grèce et en Italie, elles ont augmenté de 95% et de 300% respectivement.

En ce qui concerne la coopération économique et commerciale, M. Sanchez a indiqué que le niveau des exportations entre l'Espagne et le Maroc a approché les 12 milliards d'euros en 2022, ajoutant que cette tendance se consolide de plus en plus.

"Pour la première fois dans l'histoire de la démocratie de notre pays, nous avons la grande opportunité de placer les relations entre l'Espagne et le Maroc sous le signe d'une coopération

authentique et mutuellement bénéfique", a soutenu M. Sanchez, soulignant que "la relation stratégique avec le Maroc est basée sur le respect mutuel, l'absence d'actions unilatérales et le respect systématique des accords".

Sur la base de la nouvelle feuille de route, adoptée le 7 avril 2022 à l'occasion de la visite de Pedro Sanchez au Maroc, à l'invitation de S.M le Roi Mohammed VI, les deux pays se sont engagés, entre autres, à traiter les sujets d'intérêt commun dans un "esprit de confiance et dans la concertation", tout en réactivant les groupes de travail créés entre les deux pays pour relancer la coopération bilatérale multisectorielle.

Isabel Rodriguez : *Les relations entre Rabat et Madrid basées sur le respect mutuel et la responsabilité*

L'Espagne et le Maroc entretiennent des relations diplomatiques basées sur "le respect mutuel et la responsabilité", a affirmé, mardi, la ministre porte-parole du gouvernement espagnol, Isabel Rodriguez, assurant que les relations bilatérales sont régies par la Déclaration conjointe du 7 avril 2022 et les conclusions de la Réunion de Haut Niveau, tenue à Rabat en février dernier.

"L'Espagne continuera à travailler selon les principes de collaboration, de respect mutuel et de responsabilité avec le Maroc", a souligné Mme Isabel Rodriguez lors d'un point de presse, tenu à l'issue de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

La position du gouvernement espagnol sur le Maroc est "clairement exprimée dans la feuille de route de la déclaration hispano-marocaine du 7 avril 2022 et plus récemment lors de la dernière réunion de haut niveau au Maroc", a insisté la porte-parole de l'Exécutif espagnol.

Les accords avec le Maroc sont "très importants", car ils couvrent différents aspects des liens bilatéraux, a-t-elle soutenu.

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares, a qualifié récemment de "très positif" le bilan de la coopération bilatérale avec le Maroc, depuis l'adoption de la Déclaration conjointe du 7 avril 2022, lors de la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, au Maroc, à l'invitation de S.M le Roi Mohammed VI.

"Nous nous félicitons d'un bilan très positif. (...) Nous avons jeté les fondements d'une relation sur de nouvelles bases, de respect et de bénéfices mutuels, d'absence d'actions unilatérales et de respect des engagements convenus", a souligné le chef de la diplomatie espagnole, dans un entretien au quotidien "Ara".

Chambre des conseillers

Lancement de la traduction simultanée vers l'amazigh des séances des questions orales

La Chambre des conseillers a procédé, mardi, au lancement officiel de la traduction simultanée vers la langue amazighe des travaux de ses séances des questions orales, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe dans les différents domaines de la vie publique, notamment la législation et l'action parlementaire.

Cette démarche adoptée par la Chambre des conseillers, à l'instar de la Chambre des représentants, s'inscrit dans le cadre de la communication avec toutes les catégories de la société, en droite ligne avec la Constitution, notamment son article 5 qui stipule que l'amazigh constitue une langue officielle de

l'Etat, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception.

Il s'inscrit également dans le droit fil du chantier ambitieux de la Chambre, visant l'intégration de la langue amazighe dans ses différentes structures, notamment les travaux de ses sessions et de ses commissions, ainsi que ses données et son portail électronique, à même de promouvoir son image de marque et d'en faire une Chambre plurielle qui s'adresse aux citoyens avec un discours de proximité.

L'ouverture de la Chambre des conseillers à la langue amazighe en tant que composante intégrante de l'identité marocaine aux affluents

nombreux renforcera l'intérêt de ses travaux et la performance de ses composantes. De même, pour le renforcement de ses relations avec les institutions nationales ou internationales, outre le rayonnement du système institutionnel du Royaume et de son mode de fonctionnement.

Dans une déclaration à la chaîne M24 de la MAP, le président de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara a dit que la traduction simultanée vers la langue amazighe des travaux des séances plénières de la Chambre, est le fruit d'un travail de coordination avec l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) et le ministère délégué chargé de la Transition

numérique et de la Réforme de l'administration.

M. Mayara a précisé que la traduction vers la langue amazighe (tarifit, tachelhit, tamazight) s'inscrit dans le cadre de l'application de la Constitution et des lois relatives à l'officialisation et à la consolidation de la langue amazighe dans les travaux de la Chambre des conseillers, estimant que cette expérience concerne au début les séances hebdomadaires et mensuelles, en attendant la traduction des procès-verbaux des commissions.

Pour sa part, le journaliste en langue amazighe Mohamed Manaji a fait savoir, dans une déclaration similaire, que la Chambre des conseillers fait partie des institu-

tions qui se sont engagées dans la mise en œuvre des dispositions de la loi organique relative à l'opérationnalisation du caractère officiel de la langue amazighe.

Pour ce faire, poursuit-il, la Chambre a été dotée d'équipements techniques très performants pour mener à bien cette mission à même de garantir le droit d'accès à l'information parlementaire.

M. Manaji, également interprète en amazigh à la Chambre, a ajouté que le lancement de cet important service permettra aux citoyens marocains amazighophones de suivre la chose parlementaire, notant que le Maroc est l'un des pays leaders en termes de respect multilinguisme.

L'UMA recadre Alger

Propos inappropriés et réaction incongrue de la junte au pouvoir à la nomination d'Amina Selmane auprès de l'UA



Le Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a remis les pendules à l'heure en ce qui concerne la nomination de la diplomate marocaine Amina Selmane par l'UMA en tant que représentante de cette organisation auprès de l'Union africaine.

En effet, suite à la réaction hystérique, malencontreuse et peu diplomatique de la junte militaire algérienne à cette nomination, le Secrétaire général de l'UMA a été contraint de rendre public un communiqué dans lequel il recadre ladite junte en précisant les circonstances de la nomination de l'an-

cienne conseillère du Maroc à Véronne et directrice des affaires économiques au sein du Secrétaire général de l'UMA, Amina Selmane, qui a présenté, le 13 avril, ses lettres de créance au président de la Commission africaine, Moussa Faki.

L'UMA a affirmé que l'ouverture de son bureau à Addis-Abeba a lieu conformément au mémorandum signé avec l'Instance panafricaine en 2018 et que l'Algérie n'a, à aucun moment, émis de réserve, laissant entendre que sa réaction est uniquement motivée par la nomination d'une personnalité marocaine.

Le Secrétaire général de l'UMA a

exprimé son regret pour les propos inappropriés tenus par la junte militaire algérienne à l'encontre du président de la Commission africaine, Moussa Faki, traité de «téméraire» juste parce qu'il a reçu en audience la diplomate marocaine, rappelant en ce sens que le cadre légal de l'UA stipule que les groupements régionaux doivent nommer un représentant permanent.

Le communiqué a également précisé qu'Amina Selmane a déjà prêté serment devant le Secrétaire général de l'UMA, Taieb Baccouche, en tant que directrice des affaires économiques au sein du Secrétaire général et que, de ce

fait, «elle devient diplomate maghrébine travaillant aux côtés du Secrétaire général de l'UMA, et non pas au service de son pays qui l'a proposée à ce poste».

En outre, le Secrétaire général de l'UMA a dévoilé que l'Algérie est le seul pays de l'Union maghrébine qui n'a pas honoré ses engagements financiers envers l'UMA, et ce depuis 2016. «Nous espérons que l'attachement témoigné par l'Algérie se concrétisera par le règlement du restant dû et par le retour des diplomates rappelés», a rappelé le communiqué du Secrétaire général de l'UMA.

A rappeler que la junte militaire a récemment rendu public un communiqué puisant dans un langage ignominieux indigne de toute diplomatie qui se respecte et dans lequel elle s'en prend non seulement au Maroc, mais également au Secrétaire général de l'UMA, Taieb Baccouche, et au président de la Commission de l'UA.

La junte militaire a craché son venin à l'encontre du secrétaire général de l'UMA traité d'«imposteur». «Cette nomination ne relève aucunement des prérogatives du secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, dont l'ultime mandat a définitivement pris fin le 1er août 2022, sans possibilité de prorogation, mais qui par cette énième imposture sert l'agenda tracé par son pays de résidence», a fait savoir le ministre algérien des Affaires étrangères.

«D'un point de vue technique et juridique, la décision de nomination est prise dans le respect des procédures en vigueur au sein de l'UMA. Le régime al-

gérien se trompe lourdement quand il avance que le mandat du secrétaire général de l'UMA a pris fin le 1er août 2022 et qu'il n'a pas le droit, selon cette logique, de prendre une telle décision. Taieb Baccouche reste dans son poste jusqu'à la nomination d'un autre secrétaire général», nous a affirmé Mousaoui Ajaoui, expert associé à Ames-Center. Et d'ajouter : «Au-delà de l'aspect juridique, je veux mettre l'accent sur le volet politique. Cette réaction hystérique du régime algérien qui est, d'ailleurs, responsable du blocage de l'UMA, traduit son refus que l'UMA soit représentée auprès de l'UA».

Pour sa part, Mohammed Benhamou, président du Centre marocain des études stratégiques (CMES), a critiqué l'attitude frénétique du régime algérien, assurant que l'Algérie «animée par son anti-marocanisme primaire, tente de torpiller cette nomination. Les diplomates à la solde des mormions se sont lancés dans une campagne tous azimuts avec pour objectif de dénigrer Taieb Baccouche dans ses prérogatives statutaires en tant que secrétaire général de l'UMA, afin de bloquer cette nomination. Ce fut un échec de plus. Aucun soutien politique n'a été apporté à cette demande tendancieuse». Et d'ajouter : «En adoptant une attitude déplorable avec des propos injurieux et inadmissibles, Alger n'a pas appris qu'en diplomatie la retenue peut être utile. L'agressivité et la provocation restent les armes de celui qui se sait dans le tort mais qui n'a pas d'argument».

Mourad Tabet

Le scandale du détournement des aides humanitaires par l'Algérie et le «polisario» destinées aux camps de Tindouf de nouveau relevé par le rapport du PAM

Le détournement systématique des aides humanitaires destinées aux populations des camps de Tindouf, que le Maroc ne cesse de dénoncer depuis de nombreuses années auprès de la communauté internationale a été de nouveau confirmé par le rapport du Programme alimentaire mondial (PAM), dans son évaluation du «Programme stratégique pays Algérie 2019/2022», a souligné l'expert camerounais, Alphonse Zozime Tamekamta.

Ainsi, ajoute le professeur universitaire, le PAM a documenté de manière irréfutable le détournement et la vente de denrées alimentaires issues des aides humanitaires dans les marchés de Tindouf, en dehors des camps, ainsi que dans des pays voisins, alors même que la population des camps vit dans des conditions indignes, marquées par la sous-nutrition chronique, notamment parmi les femmes et les enfants.

«Plus grave encore, le PAM a, de nouveau, fait part de son inquiétude quant à l'absence d'enregistrement et de recensement de la population des camps de Tindouf et des possibilités de détournement que cette situation unique rend possible», s'indigne-t-il.

Il s'agit également d'une situation exceptionnelle dans le monde au regard du droit international humanitaire dans la mesure où depuis près de 50 ans, ces populations n'ont jamais été ni identifiées, ni enregistrées en tant que réfugiés, et ni re-

connues, ce qui les a privées de tous les droits garantis par la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, poursuit le professeur d'histoire des relations internationales (Polémologie et Irénologie africaines) à l'Université de Yaoundé.

Le rapport a, par ailleurs, signalé l'impossibilité pour les agences onusiennes spécialisées d'accéder sans entraves aux camps, qualifiant le contrôle interne de la distribution des aides humanitaires effectué par le «polisario» de «biaisé par nature», relève-t-on.

«Ce contrôle octroyé par l'Algérie à ces milices de la distribution des aides humanitaires s'inscrit dans le cadre plus large de la délégation illégale au regard du droit international humanitaire de l'autorité sur les camps de Tindouf à un groupe séparatiste armé aux liaisons étroites avec les groupes terroristes opérant au Sahel», indique Alphonse Zozime Tamekamta.

Les opportunités lucratives qu'ouvre le détournement systématique des aides humanitaires aux dirigeants du «polisario» leur permet, ainsi, d'entretenir un style de vie luxueux, aux frais du contribuable européen et aux dépens des femmes et des enfants des camps de Tindouf, livrés aux affres de l'anémie chronique, regrette l'expert camerounais.

Bien avant, soulève-t-il, l'Office anti-fraude de l'Union européenne (OLAF) avait pointé dans un rapport rendu public en 2015, un détournement

méthodique depuis plus de quatre décennies de l'aide humanitaire accordée aux Sahraouis séquestrés dans les camps de Tindouf sur le territoire algérien.

Ce rapport basé sur une enquête menée par l'OLAF poursuit-on, met en exergue la responsabilité de l'Algérie, complice actif du détournement de ces aides, qui commence habituellement dès l'arrivée des cargaisons au port algérien d'Oran.

«Ces détournements ont été signalés par d'autres rapports d'inspection du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ainsi que d'autres organisations intergouvernementales et non-gouvernementales», note l'expert.

Le Parlement européen avait, à son tour, adopté une résolution relevant que «l'Algérie aurait prélevé une taxe de 5% sur cette aide et aurait refusé des demandes de recensement des réfugiés formulées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en 1977, 2003, 2005 et 2015», rappelle-t-il, notant que ladite résolution demande également à l'UE d'auditer l'utilisation de l'aide humanitaire européenne par le «polisario» depuis 2015.

En 2021, mentionne Alphonse Zozime Tamekamta, le rapport du Secrétaire général de l'ONU a attiré l'attention sur le détournement des fonds et des aides alimentaires destinés à la population séquestrée par le «polisario».

Toutes les résolutions du Conseil de Sécurité,

depuis 2011 appellent l'Algérie à autoriser le recensement des populations des camps de Tindouf, conformément au droit international humanitaire, souligne-t-on.

La nouvelle résolution 2654 du Conseil de Sécurité a, (dans le paragraphe préambulaire n°23), «demandé à nouveau instamment» à l'Algérie que les populations des camps de Tindouf «soient dûment enregistrées».

L'Algérie n'a eu de cesse de défier les injonctions fermes et sans appel du Conseil de Sécurité, en se cachant derrière des prétextes fallacieux, sans fondement, poursuit-on.

L'Algérie a une responsabilité morale et juridique de cesser d'instrumentaliser la situation de la population séquestrée et de s'en servir comme un fonds de commerce, alors même qu'elle débourse des sommes colossales pour entretenir le style de vie luxueux d'une poignée de dirigeants du «polisario» et leur fournir du matériel militaire, met-il en relief.

«Pis encore, l'Algérie a une responsabilité juridique, politique, historique, et morale de s'engager de bonne foi dans la recherche d'une solution politique définitive à ce différend régional qui n'a que trop duré, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité et ce, afin de permettre un retour dans la dignité des populations des camps de Tindouf au Sahara marocain», conclut Alphonse Zozime Tamekamta.

Nasser Bourita : *Le Maroc apporte tout son soutien à la Libye pour qu'elle devienne un pays fort et démocratique capable de contribuer à faire avancer l'intégration maghrébine*



Le Maroc apporte tout son soutien à la Libye pour qu'elle devienne un pays fort et démocratique capable de contribuer à faire avancer l'intégration maghrébine, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une intervention à l'occasion de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) portant sur la réconciliation nationale en Libye, M. Bourita a affirmé que la "position du Royaume du Maroc sur la question libyenne reste constante et claire", considérant la Libye comme "un partenaire clé dans la construction de l'espace maghrébin et la réalisation des aspirations des peuples du Maghreb à l'intégration et au développement".

Le Royaume du Maroc renouvelle son soutien aux efforts déployés par le Conseil présidentiel libyen et par Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo et Président du Comité de Haut Niveau de l'Union africaine sur la Libye, afin de tenir une conférence globale de réconciliation nationale en Libye, a-t-il insisté dans ce discours lu en son nom par le directeur du Moyen-Orient, du Golfe et des organisations arabes et islamiques, Fouad Akhrif.

Conformément aux Hautes directives Royales de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc a été l'un des premiers à accompagner les efforts déployés par les parties libyennes pour surmonter la délicate phase de transition que traverse la Libye soeur, dans le but de réaliser ses aspirations à construire un État démocratique, solidaire et unifié dans sa souveraineté, son territoire et sa cohésion

nationale, a-t-il ajouté.

Dans ce sens et depuis le début de la crise, a-t-il poursuivi, le Maroc s'est engagé avec détermination et dynamisme dans les efforts internationaux et régionaux visant à réconcilier les parties libyennes et à faciliter leurs efforts pour trouver une solution consensuelle, appelant toujours à l'adoption d'une approche globale, basée sur le dialogue et le consensus, afin de construire un État des institutions.

Le Royaume du Maroc - Roi, gouvernement et peuple - se tient aux côtés du peuple libyen frère, souligne à chaque occasion la nécessité de préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale de l'État libyen et considère que l'adoption d'un dialogue national, avec la participation de toutes les composantes du peuple libyen comme le seul moyen de franchir cette étape, a assuré M. Bourita.

Le Royaume du Maroc a œuvré, à cet effet, dans le cadre de ses efforts continus de résolution de la crise libyenne, au rapprochement des points de vue des différentes parties libyennes, en ouvrant le dialogue entre elles et en créant une atmosphère propice, pariant que la solution ne peut être que libyenne et politique et que les difficultés ne seront surmontées que par un dialogue serein et en favorisant la primauté des intérêts libyens.

Le Maroc a également poursuivi ses efforts pour rapprocher les points de vue des parties libyennes, en recevant des acteurs politiques et responsables libyens, ainsi que l'envoyé de l'ONU et les envoyés des pays et organisations en charge du dossier libyen. Ce dossier a également été au centre des consultations politiques du Maroc dans le cadre de réunions bilatérales, régionales et internationales, au cours desquelles il a cherché à faire pression

pour une solution politique au dossier et à écarter le spectre d'une intervention militaire ou d'une guerre civile, a-t-il rappelé.

Le Maroc a poursuivi ses efforts, en s'appuyant sur l'expérience antérieure - dont est issu l'accord politique de Skhirat depuis 2015, pour contribuer à la résolution du conflit libyen sur la base de son approche consistant à offrir aux Libyens un espace approprié de dialogue et de concertation constructive, a-t-il fait savoir, ajoutant que le Maroc a été le premier à réunir les représentants de la Chambre des représentants et du Haut Conseil d'État à Bouznika et Tanger fin 2020, dans le but de parvenir à un consensus sur les

contrôles, mécanismes et critères d'accession aux sept fonctions régaliennes, qui est l'un des éléments essentiels de l'unification des institutions.

Dans le même contexte, lors de la réception de Abdoulaye Bathily, représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Maroc a renouvelé son soutien aux efforts déployés par la mission onusienne pour parvenir à un accord avec les parties libyennes pour la tenue d'élections présidentielles et parlementaires.

Rabat avait également abrité, le 21 octobre 2022, une rencontre entre M. Aguila Saleh - Président de la Chambre des représentants, et M. Khaled Al-Mishri - Président du Haut Conseil d'État, sur la mise en œuvre des résultats du processus de Bouznika et l'unification du pouvoir exécutif. Cette rencontre a été saluée par les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, qui l'ont considérée comme une étape importante qui contribue au rapprochement des parties libyennes, selon la même source.

Le Royaume du Maroc estime que parvenir à un cadre législatif consensuel et global pour les élections en Libye, sous l'égide des Nations Unies, est la seule voie vers une paix durable, de même que la tenue d'élections dans les meilleurs délais est le garant de la formation d'un gouvernement légitime et élu. À cet égard, nous espérons que la Conférence de réconciliation nationale, que l'Union africaine et le Conseil présidentiel libyen entendent organiser à Tripoli, sera l'occasion de renforcer le consensus entre les parties libyennes.

Sous Hautes directives Royales, le Maroc confirme sa détermination et sa disposition permanentes à accompagner la réconciliation nationale en Libye, dans le même esprit et avec la

même approche qui tire sa crédibilité de la ferme adhésion du Royaume au respect de la volonté des Libyens sans autre ordre du jour, et rejetant toute ingérence étrangère visant à imposer une tutelle et à dicter des solutions, a relevé le ministre.

Le Royaume du Maroc affirme que le dépassement de la crise passe par une réconciliation globale fondée sur les principes de la justice transitionnelle. A cet égard, M. Bourita a salué les efforts déployés par le Conseil présidentiel pour lancer le processus de réconciliation nationale et faire du processus de consensus entre Libyens un succès afin de mettre en place des institutions étatiques et de renforcer leurs capacités. A cet égard, le Royaume du Maroc met son expertise à la disposition de nos frères libyens en matière de justice transitionnelle, notamment l'expérience éminente de la Commission Équité et Réconciliation, a-t-il assuré.

De ce point de vue, le Royaume du Maroc considère que séparer le dossier de la réconciliation nationale de la scission politique et de la lutte d'influence et d'intérêts en Libye, sans négliger le rôle du règlement politique et la résolution du dilemme de la légitimité par les voies électorales législatives et présidentielles, outre l'unification des institutions militaires et de sécurité sont parmi les premières étapes pour faire avancer ce dossier, en plus de continuer à renoncer aux discours de haine qui ne font qu'exacerber la situation actuelle.

Le ministre a, par ailleurs, salué le grand intérêt que l'Union africaine attache à la question libyenne et les efforts inlassables qu'elle déploie pour soutenir le processus politique en Libye, visant à renforcer les fondements de l'unité et de la stabilité afin de réaliser les aspirations et les espoirs du peuple libyen frère.

Si la Libye connaît depuis un certain temps une relative stabilité, notamment suite aux efforts déployés par les différents acteurs internationaux et régionaux pour trouver une solution à la crise de légitimité dans ce pays frère, la division politique et institutionnelle, surtout à la lumière de la présence de deux gouvernements parallèles, limite l'efficacité des efforts internationaux visant à fournir un environnement propice à la tenue d'élections, qui est "la seule solution pour résoudre le problème de légitimité dans ce pays frère du Maghreb", a-t-il dit.

La situation politique et sécuritaire complexe en Libye est le résultat de l'accumulation de conflits internes et d'interventions extérieures aux agendas différents et contradictoires, qui ont contribué, depuis plus de dix ans, à creuser le fossé entre les différentes composantes de la société libyenne, surtout tribale, politique et militaire, ce qui fait de la réconciliation libyenne un enjeu prioritaire et actuel pour nous tous et pour notre organisation continentale; a conclu le ministre.



Sous Hautes directives Royales, le Maroc confirme sa détermination et sa disposition permanentes à accompagner la réconciliation nationale en Libye

Divers

Armes de service

Des éléments de la brigade antigang de la préfecture de police de Rabat ont été contraints mardi de recourir à leurs armes de service lors d'une intervention sécuritaire pour interpellé un individu qui était dans un état de forte agitation et constituait une menace grave pour la sûreté des civils et la sécurité des éléments de police en incitant un chien dangereux à l'attaque. Une patrouille de police était intervenue pour interpellé le suspect qui faisait l'objet d'un mandat de recherche à l'échelle nationale pour son implication présumée dans une affaire relative au trafic de drogues, indique une source sécuritaire, ajoutant que le mis en cause a opposé une violente résistance aux éléments de la brigade en incitant un chien dangereux à l'attaque, contraignant les fonctionnaires de police à tirer deux balles sur le chien en question.

Cet usage par contrainte de l'arme de service a permis de neutraliser le danger émanant de cette agression et d'interpellé le suspect qui a été soumis à l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent et ce, pour dévoiler tous les tenants et aboutissants de cette affaire, conclut la même source.

Interpellation

La préfecture de police d'Agadir a réagi avec célérité et efficacité à un enregistrement vidéo diffusé sur les réseaux sociaux, dans lequel un individu se fait passer pour un policier en possession d'un appareil sans fil et d'équipements similaires à ceux utilisés par les forces de l'ordre, apprend-on auprès d'une source sécuritaire. Les enquêtes et les investigations menées à la lumière de cette vidéo ont abouti à l'interpellation du principal suspect et d'une autre personne soupçonnée d'être impliquée dans l'enregistrement de clips sur la voie publique sans autorisation, a indiqué la même source, soulignant que les perquisitions ont permis de trouver en leur possession un appareil sans fil en plastique et deux étuis en cuir, dont un contenait une pièce métallique sous forme de menottes.

Les deux prévenus, âgés de 21 et 22 ans, ont été soumis à l'enquête judiciaire menée par le service préfectoral de la police judiciaire sous la supervision du parquet compétent en vue de dévoiler les tenants et aboutissants de cette affaire.

Arrestation

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Marrakech ont procédé mardi, sur la base de renseignements détaillés fournis par les services de la Direction générale de surveillance du territoire, à l'interpellation d'un individu de 35 ans pour son implication présumée dans une affaire de possession et de trafic de médicaments de contrebande nocifs à la santé des citoyens.

Le suspect a été interpellé dans la commune rurale "Oulad Hassoun" aux environs de Marrakech, en flagrant délit de possession et de trafic de produits pharmaceutiques de contrebande prétendument destinés à être utilisés pour faciliter l'avortement, apprend-on auprès d'une source sécuritaire, qui ajoute que les perquisitions ont permis de trouver en sa possession 60 comprimés de contrebande de ces substances nocives pour la santé publique.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et déterminer l'ensemble des actes criminels qui lui sont reprochés.

Saïd Benayyad : Les Marocains excellent dans le calcul astronomique et l'ont intégré dans les sciences théologiques

Société



L'expérience du Maroc en matière de calcul astronomique remonte à plusieurs siècles et les Marocains ont excellé dans ce domaine comme en témoignent la réalité et la pratique, a indiqué Saïd Benayyad, chercheur en astronomie.

Le calcul astronomique en particulier et l'astronomie en général est un legs des anciennes civilisations notamment égyptienne, grecque et arabo-islamique, mais ce sont les Marocains qui ont excellé dans cette science et l'ont développée, a affirmé M. Benayyad dans une interview à la MAP.

Les Marocains ont excellé également dans la fabrication d'outils et d'équipements concernant l'astronomie tels que les astrolabes, les boussoles, les horloges et les cadrans solaires, a-t-il dit, notant que le calcul astronomique est toujours enseigné dans les instituts de l'enseignement originel

en raison de son étroite corrélation avec plusieurs rituels religieux.

M. Benayyad a relevé que l'intérêt porté par les Marocains à cette science s'explique par le lien de celle-ci avec certains rituels religieux, comme la détermination de la direction de la qiblah, des heures de prières, des dates des éclipses et des éclipses lunaires, du début et de la fin du mois de jeûne, le jour d'Arafat et les conditions de l'acquiescement de la zakate.

Même si cette science est enseignée dans les écoles de l'enseignement originel relevant du ministère des Habous et des affaires islamiques, il serait judicieux de l'enseigner également, selon des méthodes modernes, dans les écoles relevant du ministère de l'Éducation nationale, soit en tant que matière indépendante, soit en incluant certains de ses sujets dans les cours de physique, a-t-il estimé.

Concernant l'expérience singulière du Maroc en matière d'observation du croissant lunaire, il a souligné que "nous ne pouvons que nous féliciter de cette expérience du Maroc qui s'appuie sur l'observation oculaire le long de l'année de l'Hégire dans plus de 200 sites", assurant que cette méthode permet d'avoir des résultats qui concordent parfaitement avec ceux du calcul astronomique.

M. Benayyad a fait observer que le calcul astronomique permet d'obtenir des résultats très précis sauf que le monde islamique s'appuie sur les données de cette science dans d'autres domaines comme la détermination des heures de prières, notant qu'il n'y a pas de contradiction entre les résultats de l'observation oculaire et ceux du calcul astronomique.

Par Abdelaziz Hayoune (MAP)

Condoléances



Suite au décès, survenu en France, de Mustapha Amrane, la famille El Jouihri présente ses condoléances les plus attristées à l'épouse du défunt Zhou Douidouh, à ses enfants Naïma, Lotfi et Zakaria, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

Le regretté devrait être inhumé, au cimetière de Taza Al Oulya à Taza.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Les détenus autorisés à recevoir les paniers-repas à partir du 2^{ème} jour de l'Aid Al Fitr

Les détenus seront autorisés à titre exceptionnel à recevoir des paniers de denrées alimentaires à partir du deuxième jour de l'Aid Al-Fitr, une seule fois durant une semaine, selon un calendrier défini par les directions des établissements pénitentiaires, a annoncé mardi la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR).

En consécration de la décision de la DGAPR d'exclure les périodes des fêtes religieuses de l'interdiction définitive des paniers-repas, vu l'impact psychologique positif de ces occasions sur les détenus et leur rôle dans la consolidation des liens avec leurs familles, "les pensionnaires pourront, à titre exceptionnel, recevoir des paniers de denrées alimentaires de la part de leurs proches, ainsi que de la part

des agents des représentations diplomatiques et consulaires, pour les détenus étrangers, lors de leurs visites et ce, à partir du deuxième jour de Aid Al-Fitr, une seule fois durant une semaine, selon un calendrier défini par les directions des établissements pénitentiaires", indique la Délégation générale dans un communiqué. Les établissements pénitentiaires offriront toutes les facilités nécessaires à leurs pensionnaires afin de contacter leurs familles et les informer de la date programmée et des conditions requises pour introduire lesdits paniers, ajoute la même source.

La DGAPR exhorte les familles des détenus à "s'engager d'une manière sérieuse et responsable pour contribuer activement à la réussite de cette opération".

Economie

La CCIS de Fès-Meknès et l'UMI de Meknès consolident leur partenariat

La Chambre de commerce, d'industrie et de Services de Fès-Meknès (CCIS-FM), réunie dernièrement à Fès au titre de la 1ère session de l'année actuelle, a adopté un projet de convention de partenariat avec l'Université Moulay Ismail (UMI), destiné à renforcer les domaines de la formation et de la recherche.

L'accord approuvé à la majorité par les membres de la CCIS-FM vise aussi à booster l'intégration, le développement de la région, et l'organisation des manifestations scientifiques en rapprochant les milieux académique et du monde de l'économie et des affaires, rapporte la MAP.

La convention de partenariat porte, aussi, sur l'exploitation des ressources humaines et matérielles des deux parties dans les domaines de la recherche et de la formation et l'amélioration de l'esprit d'entreprise, le développement de la formation continue au profit de l'entreprise, la formation des cadres de la Chambre et des directeurs et dirigeants des entreprises, outre la promotion de l'entrepreneuriat.

Elle vise aussi la création de nouveaux programmes de formations continues pour l'appui et l'accompagnement des opérateurs économiques, et la mise en place des programmes de recherches et de suivi au service de l'entreprise régionale afin qu'elle puisse être en adéquation avec le monde de l'emploi.

Présidée par Hamza Benbadellah, président de la CCIS-FM, cette réunion a été marquée aussi par l'approbation du programme d'action de la Chambre au titre de l'année 2023, dans le cadre de la mise du plan stratégique de la Chambre pour la période 2023-2027, et des engagements contenus dans le plan de développement de la Chambre.

Le projet du programme d'action pour l'année 2023 a été élaboré sur la base des objectifs stratégiques contenus dans le plan stratégique et qui seront mis en œuvre sous forme de projets ou de mesures.

L'impact de l'économie numérique sur le marché de l'emploi



Le Centre marocain de conjoncture (CMC) vient de publier un nouveau numéro de sa lettre mensuelle "Maroc Conjoncture", un spécial portant sur "L'économie numérique: Quel impact sur le marché de l'emploi?"

Ce spécial s'articule autour de plusieurs axes portant notamment sur "l'Économie numérique: Enjeux et impacts multiformes sur l'emploi", "l'ère post-Corona: Singulière, inquiétante et inflationniste", "Commerce extérieur: une évolution des importations plus marquée que celle des exportations", "Perception des opérateurs: les signes précurseurs d'embellie", "Le développement durable: Quelle stratégie face à la montée des risques climatiques et environnementaux?", rapporte la MAP.

Ainsi, ce nouveau numéro souligne que l'accélération digitale, de par sa nature et son rythme, pose avec acuité la question de son impact sur

l'emploi. "D'une part, plusieurs publications signent le retour d'une crainte séculaire; celle du chômage technologique. D'autre part, les deux questions des inégalités et de la qualité de l'emploi prennent de l'importance", relève le CMC, notant que si la première crainte est à relativiser, la numérisation peut changer le contenu des emplois sans les détruire forcément, celle de la polarisation croissante de l'emploi pose des défis en termes d'inégalités et de cohésion sociale.

Par ailleurs, le développement des plateformes numériques de travail constitue, d'après la même source, à la fois une opportunité et un défi pour les travailleurs et pour les entreprises, tout en nécessitant une concertation politique internationale.

Concernant l'axe relatif à l'ère post-Corona, la publication indique que le monde de l'économie a été littéralement perturbé et a essuyé de pro-

fonds changements sous les effets des multiformes crises qu'il a subies et plus particulièrement la dépression causée par la crise sanitaire du Coronavirus.

Les paradigmes et les cheminements théoriques de la communauté des économistes ont bougé et ont été déviés de leur route asphaltée pour un bas-côté temporaire et salvateur, souligne le CMC, ajoutant que les chocs récessifs provoqués par ces crises ont été tellement forts que les pays du monde entier, pour aller au-delà des répercussions négatives sur leur économie, ont adopté des politiques budgétaires contra-cycliques généreuses et des politiques monétaires accommodantes.

Sur un autre volet, le CMC relève que la perception des opérateurs économiques opérant dans différents secteurs d'activité de l'économie (secteur des industries manufacturières, extractives, énergétiques

et environnementales, secteur de la construction, commerce et gros et secteur des services marchands non financiers) s'est améliorée entre le dernier trimestre 2022 et le 1er trimestre de l'année 2023. Et cela à la faveur de l'amélioration des perspectives de croissance de l'économie marocaine pour l'année 2023 et de la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes économiques phares, les plus importantes d'entre elles étant la mise en œuvre de la nouvelle Charte d'investissement qui allie en même temps dispositif de soutien à l'investissement (avec une dimension sectorielle et régionale) et mesures liées à l'amélioration du climat des affaires et l'activation du Fonds d'investissement Mohammed VI doté de 45 milliards de dirhams et dont l'objectif est d'accompagner l'investissement privé dans un certain nombre de secteurs stratégiques pour l'économie nationale.

Les produits industriels constituent plus de 86% des exportations marocaines

Les produits industriels constituent 86,8% des exportations marocaines, a affirmé le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, mardi à la Chambre des conseillers.

Lors de sa réponse à une question orale sur l'évaluation de la politique industrielle nationale, présentée par le Groupe Haraki, M. Mezzour a fait état de 1.600 projets industriels d'une enveloppe budgétaire de 125 milliards de dirhams, ajoutant que ces investissements visent à créer 320.000 emplois au cours des trois prochaines années.

Concernant la répartition de certains de ces investissements, le ministre a fait savoir que 596 projets portent sur les petites et très petites entreprises en vue de créer 26.000 emplois, tandis que 817

projets concernent les moyennes entreprises dans l'objectif de créer 80.000 emplois directs, mettant en exergue une forte demande pour l'investissement dans le domaine de l'industrie de la part des jeunes, outre le capital national, qui représente 88% des investissements dans l'industrie.

Dans ce sillage, il a souligné que le ministère avait épuisé, à la fin du mois de mars dernier, l'enveloppe budgétaire allouée à l'accompagnement de l'investissement industriel des petites et moyennes entreprises, indiquant que le ministère a demandé des fonds supplémentaires pour accompagner le rythme de cette dynamique créatrice d'emploi.

Timar : Un RNPG de 12,5 MDH en 2022

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Timar s'est quasi stabilisé à 12,5 millions de dirhams (MDH) en 2022, contre 12,3 MDH en 2021. Cette évolution s'explique par des ajustements opérés sur certains postes du compte de produits et charges qui se sont traduits par une croissance de plus de 100% des dotations aux provisions et amortissements, précise Timar dans un communiqué sur ses indicateurs financiers.

Pour sa part, le chiffre d'affaires (CA) consolidé du groupe Timar s'est élevé à 664 MDH à fin 2022, en hausse de 23% par rapport à 2021. Cette progression s'explique par la performance de la mai-

son mère et des filiales européennes.

L'EBITDA suit la même tendance que celle du chiffre d'affaires pour s'inscrire en hausse de 44% à près de 72 MDH grâce à la maîtrise des principales charges d'exploitation, fait savoir la même source.

L'endettement financier net de Timar a atteint près de 40 MDH dont plus de 22 MDH proviennent des retraitements IFRS 16 sur les locations simples.

Il baisse donc de 19% comparé à 2021 grâce aux efforts de recouvrement réalisés dans l'ensemble des filiales. Le gearing du Groupe s'élève ainsi à 27% contre 36% en 2021.

La croissance en Afrique subsaharienne devrait descendre à 3,6% avant de rebondir à 4,2% en 2024

Dans un contexte de ralentissement économique mondial, la croissance en Afrique subsaharienne (AfSS) devrait descendre à 3,6% avant de rebondir à 4,2% en 2024, parallèlement au redressement de l'activité au niveau mondial, à la baisse de l'inflation et à l'assouplissement progressif de la politique monétaire, selon les dernières Perspectives économiques régionales du FMI pour l'Afrique subsaharienne, publiées récemment.

Pour la deuxième année consécutive, l'Afrique subsaharienne enregistre un taux de croissance inférieur à celui de l'année précédente.

«La croissance dans la région varie d'un pays à l'autre. Certains pays, en particulier ceux de la Communauté d'Afrique de l'Est et les pays riches en ressources non pétrolières, devraient mieux s'en sortir que d'autres, mais certains des pays les plus importants d'AfSS sur le plan économique tirent le taux de croissance moyen de la région vers le bas : c'est le cas de l'Afrique du Sud, où la croissance devrait fortement ralentir pour s'établir à seulement 0,1% en 2023», a déclaré Abebe Aemro Selassie, directeur du département Afrique du FMI.

La dette publique et l'inflation sont à des niveaux jamais vus depuis des décennies; la moitié des pays de la région sont en proie à une inflation supérieure à 10%, qui réduit le pouvoir d'achat des ménages et frappe de plein fouet les couches les plus fragiles de la population.

Le resserrement rapide de la politique monétaire au niveau mondial a fait augmenter les coûts d'emprunt des pays d'AfSS sur les marchés intérieurs comme sur les marchés internationaux. L'ensemble des pays préémergents d'Afrique subsaharienne sont privés d'accès aux marchés financiers depuis le printemps 2022. L'année dernière, le taux de change effectif du dol-

lar a affiché un niveau jamais atteint en 20 ans, ce qui a eu pour effet de rencherir le remboursement des dettes libellées dans cette monnaie. Au cours de la décennie écoulée, le ratio des paiements d'intérêts sur les recettes publiques a doublé dans le pays moyen d'AfSS.

Cette évolution, conjuguée à la réduction des budgets d'aide au développement et des entrées de capitaux en provenance des partenaires de la région, entraîne une grande pénurie de financement dans la région.

«Les habitants d'Afrique subsaharienne ressentent les effets de la crise de financement. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le coût de la vie a augmenté, l'emprunt est devenu plus onéreux et l'accès à des financements à des conditions abordables s'est restreint», a déclaré M. Selassie.

«Conjugués à la baisse de longue date de l'aide au développement et à la récente diminution des investissements effectués par les partenaires de la région, ces facteurs entraînent la diminution des moyens consacrés aux services de base comme la santé, l'éducation et les infrastructures. Faute de mesures appropriées, cette pénurie de financement entravera les initiatives déployées par les dirigeants de la ré-

gion pour favoriser l'émergence d'une population instruite et qualifiée et devenir la force motrice de l'économie mondiale dans les années à venir», a-t-il ajouté.

Le FMI joue son rôle et se tient aux côtés de ses pays membres. Entre 2020 et 2022, nous avons mis à la disposition de la région plus de 50 milliards de dollars, sous forme de programmes, de financement d'urgence et d'allocation de droits de tirage spéciaux. En deux ans à peine, le FMI a octroyé plus du double du montant décaissé sur une période de 10 ans depuis les années 90. Le nombre de pays avec lesquels nous avons conclu des accords de prêt était de 21 le mois dernier, et d'autres demandes sont à l'étude.

L'Afrique subsaharienne est loin d'être sans recours. M. Selassie a indiqué quatre pistes prioritaires pour remédier aux déséquilibres macroéconomiques dont souffre la région :

«Premièrement, il importe de renforcer la gestion des finances publiques et de rééquilibrer les budgets, sur fond de durcissement des conditions financières. Pour ce faire, les autorités devront poursuivre l'augmentation des recettes publiques,

améliorer la gestion des risques budgétaires et faire preuve de plus de volontarisme dans la gestion de l'endettement. Certains pays nécessitent une restructuration ou un rééchelonnement de leur dette; à cet égard, il est indispensable de pouvoir disposer d'un cadre efficace de traitement de la dette, afin que ces pays puissent se ménager l'espace budgétaire qui leur fait défaut.

«Deuxièmement, il est nécessaire de juguler l'inflation. Les autorités monétaires devront s'armer de prudence tant que l'inflation n'aura pas emprunté une trajectoire clairement descendante et qu'elle ne sera pas rapprochée de la fourchette visée par les banques centrales. «Troisièmement, il convient de laisser les taux de change s'ajuster, tout en atténuant les effets économiques néfastes des dépréciations, comme l'accélération de l'inflation et la hausse de l'endettement.

«Enfin, quatrièmement, il faut veiller à ce que les nécessaires mesures de financement de l'action climatique ne soient pas prises au détriment des besoins élémentaires comme la santé et l'éducation. Le financement de l'action climatique par la communauté internationale doit venir s'ajouter aux montants d'aide actuels.»



Pour la deuxième année consécutive, la région enregistre un taux de croissance inférieur à celui de l'année précédente

Pleins feux à Londres sur le Salon international de l'agriculture au Maroc

La promotion du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), dont la 15ème édition, prévue du 02 au 07 mai à Meknès, mettra à l'honneur le Royaume-Uni, a été au cœur d'un séminaire organisé lundi à Londres, en vue de mettre la lumière sur le secteur agricole du Maroc et faire connaître ses potentialités. L'événement, initié conjointement par l'Ambassade du Royaume du Maroc au Royaume-Uni et la Chambre de commerce de West London, a rassemblé les représentants de pas moins de 25 entreprises du secteur agricole au Royaume-Uni ainsi que des experts du domaine agricole marocains, notamment Morocco foodex, UK export finance (UKEF) ou encore l'Agence marocaine de développement agricole (ADA), rapporte la MAP. Les intervenants ont présenté les opportunités offertes

par le secteur agricole du Maroc, afin de promouvoir les échanges commerciaux et les partenariats d'affaires entre les deux pays.

Pour rappel, l'accord d'association conclu en octobre 2019 permet aux deux pays d'assurer un flux conséquent de produits agricoles et autres. Cet accord, qui couvre tout le territoire du Royaume, ouvre la porte à une plus grande coopération en la matière.

A cet égard, les participants n'ont pas manqué de relever que grâce à cet accord, le volume des échanges entre les deux pays a augmenté de plus de 50%, et il est appelé à augmenter considérablement grâce aux opportunités actuellement à l'étude et d'autres à venir, qui mettront à profit le rôle unique et avant-gardiste du Maroc en tant que champion du commerce et de l'investissement au sein de l'Afrique et

avec l'Afrique.

Cette rencontre a offert également l'occasion de mettre l'accent sur l'offre exportable du Maroc en matière de fruits et légumes, ainsi que sur l'essor des exportations marocaines sur le marché britannique, notamment après la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Un essor qui connaîtra un renforcement notamment grâce à la ligne maritime entre les ports de Tanger et Poole. L'événement a permis aux participants de mieux cerner les avantages qu'offre le Royaume, notamment grâce aux réformes entreprises sous la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, qui a depuis toujours fait de la transformation et de la modernisation du secteur agricole une priorité nationale.

Le séminaire a été suivi d'une session de réseautage qui a donné l'occasion aux partici-

pants de discuter des opportunités d'affaires et des partenariats potentiels.

Les participants ont exprimé leur enthousiasme et leur volonté de continuer à travailler ensemble pour promouvoir le secteur agricole du Maroc et raffermir davantage les relations bilatérales.

La 15ème édition du SIAM offre une occasion unique de découvrir les dernières technologies, l'innovation et les solutions pour le développement durable de l'agriculture.

La participation du Royaume-Uni en tant qu'invité d'honneur du SIAM cette année représente une opportunité pour les entreprises britanniques de mettre en avant leur expertise, y compris en matière d'agriculture durable, qui constitue également une priorité pour le Maroc.

STE CASABLANCAISE DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILE «SCAPIR» SARL
 Société A Responsabilité Limitée Au Capital Social de 10.000.000,00 Dirhams
 Siège Social : 76 RUE DE KHOURIBGA, CASABLANCA
 RC : 50689 / CASABLANCA

I. Aux termes du Procès Verbal des décisions des associés en date du 02/02/2023, les associés de la société STE CASABLANCAISE DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILE «SCAPIR» SARL ont pris les décisions suivantes :

• Augmentation du capital social d'une somme de 5.000.000,00 DHS du compte courant d'associé créancier, pour le porter de 10.000.000,00 DHS à 15.000.000,00 DHS.

• Modification des articles 6 et 7 des statuts.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/04/2023 sous le N° 00866839.

N° 2783/PA

Monde service compte
 Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
 TEL 0522658116
 GSM 0678738632
 CONSTITUTION
 RAGGADI BUILDING
 RC 580081TP 33100835
 IF 53739664

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 10/AVRIL 2023, l'associé a décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : société à responsabilité limitée d'associé unique.

2- OBJET SOCIAL : Promotion immobilière
 CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh

3- DENOMINATION: RAGGADI BUILDING
 4- SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLAH EL MEDJOUNI, IER ETAGE, AP- PARTEMENT 2, CASABLANCA - MAROC
 5- LA DUREE : 99 ans.
 6- GERANCE : AOUMAR RAGGADI, de nationalité Marocaine, née le 01/01/1957, demeurant à LOT HLOUA N 04 AIN SEBAA CASABLANCA, titulaire de la CIN n° B97908
 7- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 18/04/2023, sous le N° 866606

N° 2784/PA

CONSTITUTION
 Sè Abdelhamid-
 CARRIERE

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 13/03/2023 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (SARL AU) dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : Sè Abdelhamid-
 CARRIERE S.A.R.L. (A.U)
 OBJET SOCIAL : Exploitant de carrière
 SIEGE SOCIAL : Hay Agadir, Beni Bouayach, Al Hoceima.

DUREE : 99 ans.
 CAPITAL SOCIAL : (1.000.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : la société est gérée par Mr. EL ALLAOUI Abdelhamid.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima. RC Analytique N° 4075.

N° 2785/PA

FiduExpress
 Cabinet de Travaux
 Comptables, Juridiques
 & Fiscaux

SANITRAV DIV SARL.
 Aux termes d'un acte SSP du 10/04/2023, les associés de la société décide ce qui suit :

- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation en date de 10/04/2023.

-Le siège de la liquidation est fixé à : MAG RDC LOTISSEMENT ESSAADA N°64-BOUZNIKA.

-La nomination en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Mme. NIHRANÉ SAMIRA,

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Benslimane le 13/04/2023 sous le N°175.

N° 2786/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION FES MEKNES
 PREFECTURE DE FES
 COMMUNE DE FES
 ARRONDISSEMENT ZOUAGHA
 SERVICE DES MARCHES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 02 /2023
 Science Publique

Le Jeudi 18 / 05 / 2023 à 11 H 00 du matin , il sera procédé dans les bureaux de monsieur le Président de

l'Arrondissement zouagha , à la salle des Réunions de l'Arrondissement sis à Bensouda Route Ras Almaa Fès , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

Appel d'Offres sur offre de prix N° 02 / 2023 : Achat de Matériaux de Construction
 - Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3.000,00 Dhs).

- L'estimation des Coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Trois Cent Dirhams (198.300,00 Dhs).
 Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré auprès du service des marchés de l'Arrondissement Zouagha sis à Bensouda Route Ras Almaa Fès,

le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'Ordre de l'arrondissement Zouagha
 • Soit les envoyer, par

courrier recommandé avec accusé de réception au Président de l'Arrondissement et à l'adresse précitée.

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

• Soit les transmettre par la voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics , Conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N°12 du règlement de la consultation (RC).

N° 2787/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de L'Équipement et de l'Eau
 Direction Provinciale de L'Équipement du Transport et de la Logistique
 de Mohammedia

**AVIS RECTIFICATIF
 CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'A00 N° 02/2023 du 16/05/2023 à 10H, concernant : **Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RR322 au PK10+700 relevant de la DPETL de Mohammedia- préfecture de Mohammedia.**

est rectifié au niveau de :

Avis en Arabe : La somme de cautionnement provisoire : Trois cent trente mille dirhams au lieu de trois cent trente dirhams.

Le reste est inchangé

N° 2779PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEURE
 PROVINCE DE NOUACEUR
 COMMUNE BOUSKOURA
 DIRECTION DES SERVICES
 DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
 N°.....D.S/D.T.C

**APPEL D'OFFRE OUVERT
 N°01/2023/CB/DTC**

Le jeudi 01 juin 2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura au siège de la commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet : **ENTRETIEN COURANT DE VOIRIE SIS A LA COMMUNE BOUSKOURA PROVINCE NOUACEUR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 400 000,00 DH (quatre cent mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 520 000,00 DH (sept million cinq cent vingt mille dirhams), sous taxe comprise.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voies électronique Conformément à l'article 41 de l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n°1982-21 DU 9 Joumada I 1443 (04 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont précisées de la façon suivante :

	Secteur	Classe	Qualifications
Nouvel classement	B	3	B6 et B9

NB : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévu par le règlement de consultation.

N° 2780/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Guercif
 Secrétariat Général
 Division Urbanisme et Environnement

**Résumé d'arrêté
 Ouverture d'enquête publique**

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Guercif N°: 67 en date du 17 Avril 2023, il sera procédé au siège de la Commune de SAKA, Province de Guercif, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 08 Mai 2023, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'exploitation des matériaux de construction de l'Oued Faydat Lakhchab sis à la commune de SAKA selon coordonnées Lambert: X:691.131 Y:442.319 pour le compte de la Ste «STE BE.CA.MAT».

Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la commune de SAKA indiquée ci-dessus.

N° 2781/PA

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
 ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
 DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°08/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du transport de la logistique de Tétouan annonce que l'estimation est rectifiée comme suit : **Un million trois cent vingt-six dirham (1 326000,00 DH)**

Et la rectification de la caution provisoire comme suit : **vingt mille dirham (20 000,00 DH)**

Par conséquent la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif aux : **Réalisation des prestations topographiques pour l'immatriculation des parcelles du domaine public de l'autoroute relevant de la province de Tétouan et de la préfecture de M'diqFnideq,a été reportée pour la date du 09/05/2023 à 11 heures**

N° 2782/PA

Libé Ramadan



Les pygmées aka de Centrafrique menacés par la déforestation

"Nous ne vivons qu'avec les arbres qui restent", se désespère Eugène Omokomi, la mine défective en contemplant une parcelle de la forêt centrafricaine de Mbata, son "foyer", décimée par l'exploitation industrielle du bois et les coupes illégales.

Ce pygmée aka de 55 ans vit à Mbata depuis son enfance, une commune forestière de la région de la Lobaye, à 110 km au sud de Bangui, la capitale centrafricaine.

À Mbata, près de 40% des habitants

sont des pygmées akas, un peuple de nomades traditionnellement chasseurs-cueilleurs et une minorité ostracisée dans ce pays d'Afrique centrale parmi les plus pauvres du monde.

Installés depuis des siècles dans la forêt qui subvenait à tous leurs besoins (nourriture, vêtements, pharmacopée...), ils se sont sédentarisés ces dernières décennies dans des villes et villages où la cohabitation avec d'autres ethnies est difficile.

Régulièrement victimes de discriminations, les Akas sont relégués dans les couches les plus pauvres, souvent dans des huttes en branchage à la lisière de villages bâtis en dur.

En 2018, une Encyclopédie des Pygmées Aka (éditions Peeters) estimait que 100.000 d'entre eux vivaient encore dans cette forêt dense et humide d'Afrique centrale, entre le sud de la Centrafrique et le nord des deux Congo. Mais leur habitat et leur mode de vie sont menacés par la déforestation.

Selon le Global Forest Watch, la Centrafrique a perdu 193.000 hectares de forêts primaires humides entre 2001 et 2021, soit 21% de sa perte totale de couvert arboré.

À Mbata, c'est flagrant: depuis l'arrivée de la première des compagnies forestières au début des années 80, les conditions de vie des Akas se sont dégradées. Ils avaient déjà été déracinés du cœur de la forêt dans les années 40, dans le cadre de politique de sédentarisation imposée par la puissance coloniale, la France.

"Les arbres qui produisent des fruits, permettent aux légumes sauvages de pousser ou de cueillir les chenilles (essentielles dans l'alimentation des Akas), ont été coupés, nous sommes en danger", déplore Eugène Omokomi.

Au campement aka, à l'ombre de sa case en feuilles de palmier, Pauline Ndakpema, 70 ans, se souvient du temps où sa famille vivait en forêt. "Je trouvais facilement des légumes sauvages comme les yetoum" (ou gnetum), raconte-t-elle avant d'ajouter: "Aujourd'hui, ils sont de plus en plus rares".

Igname sauvage, tarots et autres tubercules sont aujourd'hui "très difficiles" à trouver. Comme le gibier. "Avant, il rôdait autour du campement mais on n'en voit plus", se désole la septuagénaire.

"Avant, je pouvais cultiver mon champ juste derrière la maison", explique aussi Mme Ndakpema, qui déplore l'appauvrissement du sol et le changement climatique en raison de la déforestation. Il lui arrive aujourd'hui "de rester cinq jours seule sans manger" quand sa famille doit aller chasser plusieurs jours, toujours plus loin en forêt.

À quelques centaines de mètres du campement, des tas de planches de bois se détachent des hautes herbes aux abords d'une clairière parsemée de souches d'arbres fraîchement abattus par des bûcherons clandestins.

"C'est notre seul moyen de vivre", lance l'un des deux qui opère sur ce site avec six autres. "On ne travaille que la nuit", précise-t-il.

"Même pour se soigner c'est difficile, les clandestins abattent aussi les arbres médicinaux et nous n'avons pas d'argent pour aller à l'hôpital", se désole Paul Mbambali, un cultivateur.

Dans la lutte contre les coupes illégales, un cadre du ministère des Eaux et Forêts, sous couvert d'anonymat, déplore un "problème de sous-effectif et de véhicules" pour traquer les clandestins.

La population pygmée "ne vit que de chasse, de pêche, et de la cueillette. Son mode de vie dépend essentiellement de la forêt", explique Lopez Dacko, président de l'Alliance pour le développement de l'environnement et de la culture des pygmées akas. Certains sont même poussés à l'exil au Congo ou en République démocratique du Congo (RDC) voisins.

"Maintenant, ils sont obligés de traverser la rivière Oubangui pour trouver une forêt dense satisfaisante" en RDC, alerte M. Dacko, qui s'inquiète de la baisse de la population aka à Mbata.

Au cœur de sa pépinière, Irack Mayewokoa, président du Comité villageois pour la protection des ressources naturelles, arrose des centaines de boutures de différentes espèces d'arbres, dont certaines en danger comme le Sapelli (habitat privilégié des chenilles). Car "il lui faut un siècle pour grandir".

"Nous avons plus de 3.000 plants pour le reboisement", détaille ce trentenaire, mais il est inquiet: le manque de financements pour son projet.



Selon le Global Forest Watch, la Centrafrique a perdu 193.000 hectares de forêts primaires humides entre 2001 et 2021, soit 21% de sa perte totale de couvert arboré

Après un hiver chagrin, la Californie retrouve son âme fleur

Suspendue dans son harnais à 50 mètres du sol, Triana Montserrat dévale une tyrolienne au-dessus d'un éclatant parterre de fleurs sauvages: orange, jaune, violet, blanc... les montagnes du Skull Canyon de Corona, dans l'arrière-pays de Los Angeles, lui en mettent plein la vue.

"On dirait presque un tableau, avec toutes ces couleurs différentes", souffle la jeune femme de 29 ans, époustouffée par l'intensité du "Super Bloom", une floraison exceptionnelle qui touche actuellement la Californie après plusieurs printemps d'absence.

"C'est tellement complexe et magnifique", s'extasie-t-elle, après avoir survolé les motifs sculptés le long des pentes par les pavots de Californie, les "encelia farinosa" et les lupins. "Mon esprit n'aurait pas pu imaginer ça de lui-même."

La côte Ouest américaine n'avait plus connu de "super floraison" depuis 2019.

Rare, ce phénomène se manifeste uniquement lorsque des pluies abondantes surviennent après plusieurs années de sécheresse. La terre aride, débarrassée des mauvaises herbes d'habitude si promptes à absorber, les nutriments disponibles, accouche alors de fleurs sauvages par milliers, dont les germes luttent pour se faire une place.

L'hiver particulièrement chagrin qui a frappé la Californie, avec ses tempêtes en série et ses précipitations quasi-record, a permis cette année d'atteindre cette délicate alchimie.

Résultat, les collines du "Golden State" et certains de ses déserts sont recouverts d'un océan de couleurs visible depuis l'espace.

Mais le retour de cette nature impressionnante, qui a longtemps fasciné missionnaires espagnols et grandes plumes de la littérature américaine, résonne différem-



ment dans un monde dominé par Instagram et TikTok.

A trois kilomètres des pentes où plane Triana, un sentier de randonnée est fermé au public à cause du sur-tourisme: la ville voisine de Lake Elsinore barre l'accès du Walker Canyon avec des grilles, surveillées par une voiture de patrouille.

Les autorités refusent de revivre "l'apocalypse" de 2019. Des dizaines de milliers de visiteurs avaient alors envahi ce chemin et créé des bouchons monstres paralysant la région. Digne de Disneyland, la foule d'influenceurs et de touristes obsédés par les selfies n'hésitait pas à se garer sur le bord de l'autoroute, pour aller décrocher son cliché au milieu des fleurs sauvages.

"C'était un cauchemar, (...) ils ont tout piétiné et écrasé une grande partie des fleurs", raconte à l'AFP Pete Liston, le propriétaire de la tyrolienne de Skull Canyon. Quatre ans plus tard, "rien n'a repoussé" sur les traces anarchiques laissées par les vandales.

Face à la fermeture du sentier public, son parc d'aventures voit sa clientèle augmenter ce printemps. De nombreux amoureux de la nature utilisent sa tyrolienne pour admirer le cru 2023 du "Super Bloom", sans abimer l'environnement.

Amatrice de randonnée, Triana souhaitait être aux premières loges tout en minimisant son impact sur la reproduction des fleurs.

"Je voulais m'assurer que les générations futures puissent en profiter", explique cette cuisinière, qui approuve la fermeture du canyon voisin comme une mesure "nécessaire".

En guise d'alternative, la ville de Lake Elsinore propose aux visiteurs d'observer les fleurs du Walker Canyon sur son site internet, grâce à une caméra en direct. Une intransigence loin de faire l'unanimité, même parmi les défenseurs de la flore.

Chaque "Super Bloom" est un "moment de sensibilisation qui permet au public d'établir des liens avec la nature et de susciter l'enthousiasme pour la biodiversité", souligne Evan Meyer, directeur de la Theodore Payne Foundation, une organisation qui tente de répartir les foules avec un numéro vert informant sur les dernières floraisons. "En fermant le Walker Canyon, Lake Elsinore envoie le message exactement inverse."

Plus inquiet face au développement immobilier dans les collines de la région qu'à l'irresponsabilité d'une minorité d'instagrammeurs, ce spécialiste appelle à "développer une éthique pour apprécier la nature".

Un effort soutenu par les guides du Skull Canyon. Entre deux longueurs de tyrolienne, ils rappellent aux visiteurs qu'il est interdit de cueillir le pavot de Californie, dont l'orange éclatant a inspiré le surnom du "Golden State". Tout comme les autres fleurs sauvages.

Les amateurs de photo comme Lisa Mayer sont en revanche les bienvenus. Après avoir raté le "Super Bloom" de 2019, cette commerçante de Los Angeles mitraille les montagnes sous tous les angles avec son smartphone.

Les clichés finiront sur Instagram, reconnaît la quadragénaire. Mais elle les accompagnera de légendes rappelant de "protéger les fleurs, ne pas les écraser et faire attention où l'on marche."

Blagues

- Allo, papa ?
- Oui, mon fils, je t'écoute.
- Tu pourrais venir me chercher ?
- Oui, bien sûr ! Chez qui ?
- Chez Jean.
- Chez Jean ? Jean qui ?
- Euh... Gendarmerie !

Citations

Il n'y a plus, de nos jours, que deux sortes de piétons : les rapides et les morts.

Jean Rigaux

Une femme laide, c'est le trésor d'une maison : cela évite bien des préoccupations.

Proverbe chinois

Le livre

Serge m'avait expédié une lettre dans laquelle il avait exprimé ses félicitations appuyées et avait annoncé qu'il allait se rendre au Maroc vers le début du mois d'août. Il projetait de louer une voiture à Casablanca pour pouvoir effectuer un circuit touristique dans le sud du pays. Il m'avait, à cet effet, proposé de l'y accompagner. J'en étais ravi. J'avais accepté, sans l'ombre d'une hésitation, dans la longue lettre de remerciements que je lui avais adressée.

J'avais également rédigé, à l'intention du «Directeur Général de la Sécurité Nationale», une demande de candidature au concours d'entrée à la formation des commissaires de police. J'avais, auparavant, demandé à Serge son avis dans ma lettre et en avais longuement discuté avec Ali. Ce dernier avait trouvé cette démarche quelque peu saugrenue. Il estimait que mon projet d'intégrer les rangs de la police était, foncièrement, contradictoire avec nos principes et valeurs de justice, de démocratie, de liberté et d'humanisme. La police serait, selon lui, la pièce maîtresse de la puissance publique et du pouvoir de coercition, faisant partie d'un système global fondé sur la crainte et s'appuyant sur la contrainte et l'oppression des hommes. En intégrant les rangs de la police, je ne faisais, toujours d'après lui, qu'adhérer à ce même système que nous avions tant critiqué et dont nous avions toujours contesté avec virulence aussi bien la forme que le contenu.

En fait, la carrière de police, loin de toutes ces idées utopiques intellectuelles, avait toujours été présente dans mes projets d'avenir depuis le jour où le Commandant Maârouf avait démarré en trombe laissant derrière lui ses crachats de fumée coller sur nos vêtements et nos petits visages et la sueur de la fatigue et l'humiliation couler sur le front de mon père meurtri par le mépris. C'était devenu un projet obsessionnel qui avait longtemps germé dans ma tête depuis ce jour-là, ce jour où, tout petit, tristement incrédule devant la cruauté avilissante de l'homme corpulent et chauve, aux aboiements horrifiants et aux rires sordides, j'avais fait le serment de venger mon père, en m'élevant au sommet de la hiérarchie qui le commandait.

Je n'avais cerné cette nuance de mon penchant pour la fonction de police que plusieurs années plus tard. Dans ma plaidoirie, face à la réticence de Ali, j'étais incapable de formuler cette explication plutôt abstraite et qui était en fait du registre fort complexe des profondeurs ténébreuses lointaines de ma psychologie individuelle jalousement enfouie dans mon subconscient.

Convaincre le gaillard attablé devant moi sur une terrasse de café, l'air grave et le front soucieux, n'était pas une tâche aisée. Pourtant, mon argumentaire n'était pas dépourvu de logique et de bon sens.

Il n'y a pas, à ce sujet de déterminisme sociopolitique. Dans tous les régimes politiques du monde, dans tous les systèmes de gestion publique de la planète, la police occupe une place privilégiée et particulière du fait qu'elle constitue l'instrument instrumentalisé, par excellence, de la coercition et la contrainte pour la consolidation et la pérennisation du pouvoir. C'est la matraque, entre les mains du politique, qui est utilisée pour soumettre les dirigés, qu'ils soient moraux ou immoraux, à la volonté des dirigeants, qu'ils soient bons ou mauvais, justes ou despotiques. C'est l'outil qui sert à faire exécuter les lois, faire respecter les règles de la société et faire obtempérer devant les injonctions et les interdictions. De ce fait, ce sont les hommes et les institutions fabriquant ces lois et traçant ces règles, qui sont les premiers à juger ou à blâmer.

Néanmoins, au-delà de cette définition quelque peu vaguement stéréotypée et trop

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAËH

expansivement idéologisée, la police, en dépit de sa «vocation» politique et la particularité de sa nature structurelle, conjoncturelle et organisationnelle, n'en demeure pas moins seulement l'un des appareils que le pouvoir actionne directement ou indirectement en vue d'asseoir sa domination et imposer sa prédominance. Il est même, évidemment, avéré que l'institution scolaire, par exemple, a beaucoup plus d'impact sur le devenir de la société que la police et peut de ce fait façonner, à long terme et au gré des décideurs, l'attitude des gouvernés envers leurs gouvernants.

Bien au-delà de toutes ces considérations idéologiques, philosophiques, politiques et politiciennes, la police remplit une fonction qui ne manque pas de noblesse et d'humanisme.

Ainsi en veillant sur «l'ordre public», elle préserve la quiétude de la communauté, la sécurité des biens et des personnes et la sérénité de tous ceux qui oeuvrent, d'une manière ou d'une autre, pour le bien être des hommes.

Par ailleurs, de par la formation qu'ils subissent et les périls corporels et moraux qu'ils encourent dans l'exercice quotidien de leurs fonctions, mais par un sens aigu de la responsabilité et enclins à la rigueur et la discipline, les policiers du monde sont, de jour, les éboueurs de la délinquance, de nuit, les nettoyeurs de la criminalité et dans les rues, les balayeurs de la haine, de la violence, de la méchanceté et de l'agressivité.

Comme l'erreur est universellement reconnue comme humaine, les dérives de la faiblesse, les bavures et la dégénérescence sont inhérentes à toute autorité et à tout pouvoir, mais la société restera redevable à ces «hies» anonymes qui, au prix de leur vie, préservent

des vies et sauvent des vies.

C'était précisément dans cette optique que j'avais envie d'épouser cette carrière controversée, à la fois convoitée et entourée de préjugés excessivement entretenus et grandement mystifiés.

Je n'étais pas vraiment parvenu à dissiper les appréhensions de Ali mais je sentais bien que mes arguments avaient gagné du terrain.

Je nageais encore dans le bonheur et l'euphorie de la réussite et pagayais toujours dans l'enthousiasme du changement qui allait s'opérer dans ma vie, quand Serge était arrivé. Il avait passé, chez moi, une nuit au cours de laquelle nous avions, encore une fois, longuement bavardé, sur sa vie en France, son travail, ses problèmes, ses passions et sur mon expérience de l'enseignement, mes études, mes perspectives d'avenir, mais aussi les mutations profondes que traverse la société marocaine en cette fin de siècle.

Le lendemain, nous avions pris la route pour notre vertigineux circuit touristique, à la découverte du Maroc profond et des fantasmagories de ses splendides sites et reliefs.

Une semaine s'était écoulée. Au matin d'un beau samedi, alors que nous prenions, tranquillement, notre petit déjeuner au restaurant d'un hôtel de Ouarzazate, un employé était venu m'annoncer que j'avais un appel téléphonique de Rabat.

Au bout du fil, c'était mon père. Il n'y avait encore que lui pour m'appeler de si loin. Il m'apprenait que tout allait bien à la maison et m'informait que l'administration de la police venait de m'envoyer ma convocation pour le passage du concours.

Mon cœur, qui battait la chamade, s'était décristifié. J'avais presque oublié la démarche que j'avais entreprise et je ne m'attendais pas

à une réponse aussi rapide. Avant d'entendre l'intonation de sa voix qui en disait long sur sa joie et son enthousiasme, j'étais vraiment mort d'inquiétude. Je craignais que cet appel insolite ne m'apportât une quelconque mauvaise nouvelle sur la santé de ma mère ou d'un événement fâcheux survenu au sein de la famille. Dieu merci, il n'en était rien. Bien au contraire...

Serge, me voyant de retour, m'interrogeait de loin, d'un signe de la main. Il était inquiet. La même pensée lui avait effleuré l'esprit. Mon sourire l'avait rassuré. Il avait écouté, en silence, mon récit de la conversation. Puis il m'avait interrogé :

— «À propos, es-tu vraiment convaincu de ce choix ?

— Absolument ! Répondis-je, je vais passer ce concours et je le remporterai. Je serai commissaire de police mais j'exercerai cette fonction selon la conception que j'en ai...

Et je lui avais fait la synthèse de la discussion que j'avais eue avec Ali, à ce sujet, précisément. Il souriait et hochait la tête, en guise d'approbation, en écoutant les arguments dont j'avais usé pour convaincre notre intellectuel gauchiste d'ami. Il avait conclu, en se levant :

«Ta manière de faire la part des choses dans ta conception de la fonction de police est très subtile. Elle est aussi pleine d'enseignements et de sagesse. En outre, je sens en toi une grande passion pour cette carrière. Or, quand on est passionné pour un travail, on ne peut pas ne pas bien l'accomplir... Enfin ! Une chose est certaine, c'est que tu ne seras jamais un fonctionnaire corrompu. Je t'ai observé, depuis notre première rencontre. Nous nous sommes beaucoup écrit, nous avons discuté presque de tout. Je sais quasiment tout ce qu'il faudrait savoir de toi, ton enfance, ta famille, tes amis, tes études, tes passions, tes valeurs. J'estime, ainsi, que je suis en mesure de formuler mon jugement : tu es un jeune de principes, dans un monde où la morale est, hélas, désespérément relative. J'espère que tu le resteras, tant que tu vivras.»

Je m'étais senti, lourdement écrasé sous le poids de tant d'éloges. Son jugement préalable et inconditionnel sur ma moralité quant à l'exercice futur de ma future profession dans ce nouveau monde flattait bien mon ego mais m'obligeait surtout imperceptiblement. Notre amitié prenait, désormais, d'autres dimensions qui transcendaient l'immédiat matériel éphémère, le quotidien futile et banal.

Le concours n'avait pas nécessité une grande préparation. Cependant, comme il avait coïncidé avec la veille de rentrée des classes, je devais avoir, déjà auparavant, préparé mes affaires pour mon voyage à Youssoufia.

Les candidats étaient très nombreux dans l'enceinte de l'École Nationale de l'Administration Publique, près de deux cents jeunes, dont l'âge était compris entre vingt-deux et trente ans, tous fraîchement diplômés de l'Université. Cette masse était dominée par le nombre des lauréats de cette même ENAP. Ceux qui, comme moi, étaient titulaires d'une licence en droit occupaient la seconde place, sur le plan numérique. Venaient ensuite les candidats sortis de la Faculté des lettres et sciences humaines. Rares étaient ceux qui avaient un diplôme en physique, en biologie ou autres disciplines scientifiques. Toutes les régions étaient représentées au sein de cette jeunesse en ébullition, animée par l'ambition et exaltée par les enjeux de la compétition.

(A suivre)

Un riche programme pour la première édition du Festival international Rabat "Doc Africa"

La première édition du Festival international "Rabat Doc Africa" se tiendra du 25 au 29 avril dans la capitale du Royaume sous le thème "Le film documentaire africain, un levier pour la créativité et le développement".

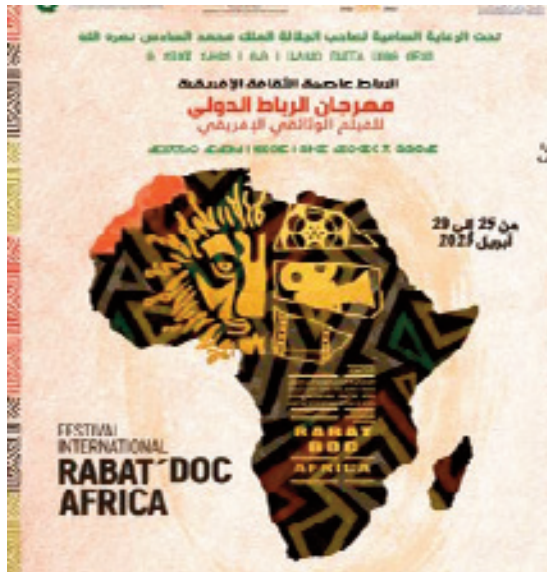
Organisé par le Centre Sijlmasa pour les études et les recherches audiovisuelles et l'Université Mohammed VI, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, ce festival s'inscrit dans le cadre des festivités Rabat ville lumière, capitale de la culture africaine 2022/2023.

Selon un communiqué des organisateurs, le festival ambitionne d'enrichir la scène culturelle de la ville lumière, capitale de la culture africaine 2022 et de mettre en place un nouveau rendez-vous pour l'échange africain sur terre marocaine par le biais du cinéma.

Au programme de cette édition figurent des projections de documentaires, des espaces d'échanges et d'encadrement, et diverses activités parallèles, organisés selon une approche intégrée alliant la dimension artistique, l'échange intellectuel et le partage d'expériences et de compétences.

Le festival rendra hommage au réalisateur marocain, Ahmed El Maârouni, avec la projection de son célèbre documentaire "Al Haal", ainsi qu'au réalisateur et professeur de cinéma burkinabé, Konate Issiaka, pour sa contribution au 7ème art africain et son rôle dans la revitalisation du cinéma au sein de l'université.

La sélection officielle du festival comprend huit films documentaires, choisis parmi les œuvres les plus dis-



tinguées et représentatives de l'Afrique d'aujourd'hui et des courants artistiques de l'expression cinématographique documentaire. Ces films représentent le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina Faso et le Congo.

Il s'agit de "Je resterai photographe" d'Ananias Lekki Dago, "Amika" d'Antonio Spano, "Gardiens des mondes" de Leila Chaïbi, "The Last Resort" d'Ousmane Samassékou, "Traverse" de Joël Akafou, "20 ans plus tard" de Moussa Touré, "Sourat Sayef" de Salem Bilal et "Le taxi, le cinéma et moi" de Salam Zampaligré,

qui sont en lice pour le Grand prix (3.000 dollars, sponsorisé par Al Jazeera Documentary), le Prix du jury et le Prix universitaire de la créativité.

Présidé par Jean-Marie Teno (Cameroun), le jury est composé d'Adel Ksiksi (Al-Jazeera Documentary), Khalil Damoun (Maroc), Adiko Jean Michel Anouman (Côte d'Ivoire), Giuseppe Buemi (Italie), Hajja Mimouna (Sénégal) et Khaled Al-Yahya (Arabie Saoudite).

Outre la sélection officielle, Rabat Doc Africa proposera aux festivaliers une riche palette de films documentaires qui traitent des ques-

tions ayant trait au continent africain. Il s'agit de "Nous, dans les prisons", d'Azelarab Alaoui, "Rajae Bent El Mellah" d'Abdelilah Jouahri, "Postcard" d'Asmae El Moudir, "Vivre Riche" de Joël Akafou de Côte d'Ivoire.

Le programme du festival comporte également des ateliers professionnels encadrés, trois jours durant, par 13 experts, une master class animée par le réalisateur camerounais Jean-Marie Teno, un atelier principal encadré par Al Jazeera Documentary, ainsi qu'une conférence sur le thème "Le film documentaire, un levier pour la créativité et le développement", qui connaîtra la participation de plusieurs cinéastes.

Cette édition sera également agrémentée par une programmation intitulée "J'ai un rêve", une session interactive entre la réalisatrice Aicha Macky du Niger et le réalisateur marocain Mohamed Reda Guezzenay, au cours de laquelle seront projetés deux films documentaires "Fi Yad Allah" et "Zinder". En marge de cet événement cinématographique, une convention pour la création de la Fédération africaine des ciné-clubs universitaires sera signée entre le Centre Sijlmasa pour les études et les recherches audiovisuelles qui chapeaute tous les clubs des institutions cinématographiques universitaires relevant de l'Université Mohammed VI, d'une part, et les universités africaines comportant des filières et des disciplines audiovisuelles, représentées par des universitaires du Gabon, du Burkina Faso, du Sénégal, du Niger, du Bénin, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo, d'autre part, conclut le communiqué.

"Reines" de Yasmine Benkiran en compétition au Festival de Malmö des films arabes



Le long-métrage marocain "Reines" de la réalisatrice Yasmine Benkiran, est en compétition à la 13ème édition du Festival de Malmö des films arabes (Suède), prévu du 28 avril au 4 mai prochain.

Le premier long-métrage de Yasmine Benkiran raconte l'histoire de trois femmes, deux adultes et une enfant, poursuivies par la police, qui vont traverser l'Atlas, ses montagnes et ses vallées pour déboucher sur le grand Sud et l'Atlantique, durant une longue cavale.

Le film compte à son affiche Nisrin Erradi, Nisrine Benchara et Rayhan Guaran, Jalila Talemsi, Youness Chara, Salima Benmoumen, Salman Horma, Abdelhak Salah, Abderrahim Tamimi et Mohamed Nider Hamid.

Durant cette édition du Festival Malmö, 12 films seront en compétition dans la catégorie des longs-mé-

trages et 17 autres dans la catégorie des courts-métrages, indique un communiqué des organisateurs.

Le producteur tunisien Taoufik Guiga fait partie du jury de la compétition de long-métrage, aux côtés des actrices Hana Siha (Égypte) et Nada Abou Farhat (Liban), du Jordanien Mohand Bakri (directeur général de la Commission royale jordanienne du film) et de la critique Marina Kostova (Macédoine du Nord).

Quant au jury de la catégorie des courts-métrages, il est composé de l'acteur libanais Nicolas Mouawad, de la réalisatrice saoudienne Deyaa Youssouf et du producteur français Daniel Ziskind.

Le festival a également annoncé une sélection de films dans les sections "Arabian Nights", "Films Worth Watching", "Shorts from Saudi", "Family Screening", "School

screenings" et "Voice Amplified".

Durant cette édition, le premier long métrage d'Omar Moul Douira "Sayfoun fi Bejaâd", sera diffusé dans les sections "School screenings" et "Films worth watching" et raconte l'histoire de Karim, un enfant de 13 ans qui voyage avec son père Masoud de Paris au Maroc, après le décès de sa mère.

S'exprimant sur les choix des films, le fondateur du festival, Muhammad Keblawi, a indiqué être "heureux que le festival ait pu, comme d'habitude, réunir les meilleures productions du cinéma arabe au cours de l'année qui a suivi la dernière édition. Le programme 2023 regorge d'œuvres merveilleuses que les cinéphiles de Malmö apprécieront, et ils rencontreront leurs réalisateurs parmi les invités qui seront présents pour discuter de leurs films avec le public".

Michelle Yeoh encourage les femmes à ne pas se laisser "enfermer dans une case"



La Malaisienne Michelle Yeoh, première comédienne d'origine asiatique à recevoir l'Oscar de la meilleure actrice, a plaidé mardi pour la diversité dans le monde du spectacle et exhorté les femmes à ne pas se laisser "enfermer dans une case".

"J'ai eu la grande chance de pouvoir travailler tout le temps avec des réalisateurs très intéressants, divers et avant-gardistes, ce qui m'a permis de me battre pour ce en quoi je crois vraiment: la représentation, la diversité et surtout l'émancipation des femmes", a déclaré l'actrice à Kuala Lumpur, lors de sa première conférence de presse dans son pays

d'origine après son triomphe aux Oscars en avril. "Je ne crois pas que, parce que nous sommes des femmes, nous soyons le sexe faible (...) Nous ne devrions jamais permettre à quiconque de nous enfermer dans une case", a-t-elle plaidé.

L'Oscar qu'elle a reçu "représente tellement pour beaucoup d'entre nous", a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'elle avait "entendu les cris de joie et de bonheur à travers le monde jusqu'à Los Angeles" (Etats-Unis) à la suite de sa victoire.

Michelle Yeoh, 60 ans, a reçu son Oscar pour son rôle dans la comédie déjantée

"Everything Everywhere All At Once", au casting majoritairement asiatique et qui a remporté sept prix majeurs au total.

Ce long-métrage loufoque s'est imposé comme un symbole pour Hollywood, souvent critiqué ces dernières années pour son manque de diversité.

Pendant sa conférence de presse, elle a brandi la statuette et l'a embrassée devant les photographes. Interrogée sur les conseils qu'elle donnerait aux jeunes à travers le monde, elle a répondu: "Ne deviens pas moi, sois toi-même (...). Je crois que tu seras meilleur".

Bouillon de culture

Subvention

Les candidatures pour bénéficier de la subvention octroyée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication dans les domaines de la "musique et arts chorégraphiques" et des "arts plastiques et visuels" au titre de 2023 sont ouvertes jusqu'au 30 avril courant.

Cette subvention intéresse la production musicale et de la chanson, la promotion et la distribution du produit musical et des chansons, la participation aux festivals internationaux de musique, les résidences artistiques, les arts du spectacle et chorégraphiques, les résidences artistiques dans le domaine des arts plastiques et visuels, l'organisation d'expositions et de salons spécialisés dans les arts plastiques et visuels, la créativité visuelle et l'achat d'œuvres d'art, selon le ministère.

Les candidatures auront lieu obligatoirement et exclusivement par voie électronique à travers la plateforme <http://daam.minculture.gov.ma>, dédiée spécialement par le ministère à cet effet, d'après la même source.



J-Hope, deuxième membre de BTS à rejoindre l'armée

La star du groupe phénoménal BTS J-Hope a commencé mardi son service militaire obligatoire en Corée du Sud, devenant ainsi le deuxième membre du boys band K-pop à rejoindre l'armée.

Premier groupe sud-coréen à dominer les charts américains et britanniques, plusieurs fois nommé aux Grammy Awards et fort d'une communauté mondiale de fans appelée ARMY, BTS a généré plusieurs milliards de dollars de revenus depuis ses débuts en 2013.

Mais en Corée du Sud, tous les hommes valides doivent servir au moins 18 mois dans l'armée et, après un débat de plusieurs années sur la question de savoir si BTS méritait une exemption, Jin, l'aîné du groupe, a été le premier à s'y soumettre en décembre.

J-Hope, dont le nom complet est Jung Ho-seok, a entamé mardi ses cinq semaines de classes dans un camp d'entraînement de l'armée dans la province du Gangwon (nord-est), a rapporté l'agence de presse Yonhap.

L'"idole" de 29 ans a publié

lundi des photos de lui sur Weverse, la plateforme communautaire de fans créée par le label de BTS Hybe, avec sa nouvelle coupe de cheveux réglementaire.

"Je vous aime, ARMY. Je m'en vais et je reviendrai en bonne santé", a-t-il déclaré.

Le message a suscité des milliers de commentaires de la part des fans, dont beaucoup ont exprimé leur tristesse face à la séparation temporaire du groupe.

"Sois prudent et reste en bonne santé. ARMY fera de son mieux pour rester positive en diffusant et en soutenant les choses que tu aimes et apprécies! Dis bonjour à Jin pour nous, s'il te plaît? Tu nous manquera beaucoup", a écrit l'un d'entre eux.

Un autre loue son "sens du devoir et du service" envers son pays.

"D-1" ("J-1" en français) a commenté lundi Jin, sous les drapeaux depuis quatre mois, avec un cœur sous l'un des messages Weverse de J-Hope, pour souligner qu'il ne restait qu'un jour

avant l'incorporation de son camarade.

Hybe avait confirmé le 1er avril que J-Hope allait débiter son service militaire, sans donner davantage de détails "pour éviter tout problème lié à des mouvements de foule".

"La cérémonie d'incorporation est un moment réservé au personnel militaire et à leurs familles. (...) Il est conseillé aux fans de ne pas se rendre sur le site", a indiqué le label.

Lors d'un livestream vendredi, J-Hope a partagé avec ses fans son enthousiasme à l'idée de rejoindre l'armée.

"Ce sera une nouvelle expérience, j'apprendrai à m'intégrer dans une nouvelle société et ça me rend enthousiaste", a-t-il fait savoir.

"En attendant, j'ai hâte de vivre chaque jour de manière normale, ce sera différent de mon mode de vie habituel. Cela pourrait me permettre d'être en meilleure santé", a-t-il ajouté.

Le groupe avait invoqué

l'épuisement et la pression causée par son succès stratosphérique lors de l'annonce d'un hiatus en 2022, expliquant que chacun des membres allait prendre une pause pour se concentrer sur sa carrière en solo.

Les analystes s'interrogent sur l'avenir du groupe, une fois que les sept membres auront achevé leur service militaire.

Certaines stars masculines de la K-pop ont eu du mal à reprendre leur carrière après leur passage dans l'armée, dans une industrie où les artistes sont facilement remplaçables.

"Pendant cette absence, (BTS) pourrait perdre l'intérêt du public, et la baisse de popularité nuirait à ses affaires", a noté auprès de l'AFP Lee Taek-gwang, professeur de communication à l'Université Kyung Hee.

Selon lui, "ce n'est pas seulement le problème de BTS, mais aussi celui de presque tous les boys bands et de toutes les célébrités masculines" de Corée du Sud.



Mots flechés

JEU X & LOISIRS

RACOLER	REGIM- BEUR	OFFENSE EN BELGIQUE	FURIEUX ENDUIT	ALUMI- NIUM	PROVE- NAIT	NÉGATIF	VACILLE
				TRAIN- ARD			
				POSSESSIF			
PRINCE ARABE			EN VENTE VILLE D'ITALIE		EGO		
COBALT ZURNA		MONUM- ENTAL					
					SONGE- CREUX	LETTRÉS DE BENAZIR	
PARTIE DE GOLF		AUTEUR INCONNU		LIBERER À L'ENVERS SUPERBE			
SECRETÈ							
		FRAUDE			ENLEVA		PLACÉE
REBUT EN ATTENTE		CUIT	FEMME FATALE MÉTAL			NATO	DE BAS EN HAUT NON
	HEURES SOMBRES				PETITE GRECQUE		
VIEILLE CITÉ INFONDÉ	CEPEN- DANT CUBE		ACTIONS SECRET				
			EN ACTIVITÉ		ALBINO		
ISSUE DE LA TERRE							

Solution mots flechés d'hier

		E	N		C	A	
ENC	CAISSE					SOT	
EUPH	ORIE					UR	
G	RITE			MU		A	
CRUEL		VIA				NI	
EN	I	A		R		UN	
	ASTRAGALE						
NA	STATUE					LE	
JÉ	EB	B		DE			
USE	OREE					ME	
US	TUA					EP	
TETU	NARINE						
ENSE	IGNE					TE	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Dérobées
- 2- Fasse du mal – Avion sans pilote
- 3- Bâtonnet de pain séché – Génisse
- 4- Eclater – Possessif
- 5- Amendée
- 6- Esquivions
- 7- Jour et nuit – Pensée
- 8- Vieille manière – Monde de rêveur
- 9- Dépouillent de l'enveloppe
- 10- Se passe contre la casse – Rallent

VERTICALEMENT

- 1- Escalades
- 2- Vieux poignard – Championne de saut
- 3- Candélabre – Petite charge
- 4- Soumette
- 5- Possessif – Adjoints
- 6- Contrefait – Infinitif
- 7- D'un pays du Maghreb
- 8- Article andalou – Osé et désordonné! – Peau-Rouge
- 9- Monticule
- 10- Grivois - Candide

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	C	R	I	F	I	E	R	A
2	A	M	O	U	R	E	T	T	E	S
3	N	I	E		E	R		I		I
4	C		R	A		M	A	R	I	A
5	T	A	C	I	T	E	M	E	N	T
6	J	N	I	T	I	E		R	O	J
7	O	N	T			S	U	A		Q
8	N	E	I	G	E		N		A	U
9	N	E	O	L	O	G	I	S	M	E
10	E		N	U		O	T	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

8		7		4	1	9		
7		1	8	6				
	1	3	9		2			
6	2				3			
	9				7			
1				8		5		
8		6	3	5				
	5	9	7		8			
3	2	4		5				7

Moyen

	7		4	2				
6		5				2	7	
	3		8	1				
4		3	6		2			
9	5					3	6	
	6		9	7			1	
	5	1			3			
1	4			3			8	
		4	8				1	

Difficile

		3						
	2			8	6	7	3	
7	9			4				
	6	8	1					
	7		4			5		
		9	5		8			
		8				2	1	
4	8	1	6				3	
					5			

Expert

			1	3				2
		6		5			1	
	2					6	8	
		7	9					
1	5						6	7
					5	1		
9	4							2
	8			9		7		
3				8	7			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	7	1	2	6	5	4	3	9
3	6	4	7	8	9	1	5	2
9	2	5	1	4	3	7	6	8
6	3	7	9	5	4	2	8	1
1	9	8	3	2	6	5	4	7
5	4	2	8	1	7	6	9	3
7	8	6	4	9	1	3	2	5
4	1	9	5	3	2	8	7	6
2	5	3	6	7	8	9	1	4

Moyen

8	7	1	4	9	6	3	5	2
4	9	2	5	3	1	6	7	8
5	3	6	8	2	7	4	9	1
3	2	4	1	7	8	5	6	9
1	5	7	9	6	3	8	2	4
9	6	8	2	5	4	1	3	7
6	4	3	7	1	2	9	8	5
2	8	5	3	4	9	7	1	6
7	1	9	6	8	5	2	4	3

Difficile

5	8	2	1	7	4	9	6	3
1	6	7	9	3	5	2	4	8
9	4	3	2	8	6	1	5	7
2	7	9	4	5	1	8	3	6
6	3	4	8	9	7	5	2	1
8	1	5	3	6	2	4	7	9
7	9	8	5	2	3	6	1	4
3	2	1	6	4	9	7	8	5
4	5	6	7	1	8	3	9	2

Expert

8	6	2	4	7	3	1	5	9
7	9	1	2	8	5	6	4	3
5	4	3	6	9	1	2	7	8
9	2	6	5	4	8	3	1	7
3	8	5	7	1	9	4	6	2
1	7	4	3	2	6	8	9	5
6	1	9	8	5	2	7	3	4
4	3	8	9	6	7	5	2	1
2	5	7	1	3	4	9	8	6

Recettes

Riz au lait exotique

Ingrédients :

500 ml de lait entier
 50 g de riz rond
 1 bâtonnet de cannelle
 25 g de sucre (à doser selon le goût de chacun)
 Pour la décoration
 Tranches d'ananas
 Caramel :
 75 g de sucre
 25 g d'eau
 25 g de jus d'ananas
 1 filet de jus de citron
 Feuilles de menthe

Préparation :

Verser 1 c-à-soupe d'eau au fond de la casserole afin que le lait n'attache pas.
 Verser le lait entier et ajouter le bâtonnet de cannelle ou la gousse de vanille.
 Surveiller bien le lait afin qu'il arrive à ébullition mais sans attacher à la casserole.
 Quand le lait est chaud, ajouter 3 c-à-soupe de sucre environ.
 Jeter le riz en pluie dans la casserole. Réduire le feu au plus bas et laisser cuire le riz environ 45 min afin qu'il absorbe tranquillement le liquide.

Pendant la cuisson, remuer de temps en temps afin que le riz n'attache pas au fond de la casserole.

Quand le riz est cuit, retirer le bâtonnet de cannelle (il est normal qu'il reste un peu de liquide dans notre riz au lait mais en refroidissant le riz absorbera le liquide et deviendra crémeux) et verser le riz dans un saladier, filmer le saladier et laisser refroidir.

Quand le riz est totalement refroidi, le mouler dans des verres plus petits que la rondelle d'ananas des coupelles de service ou selon le goût de chacun.

Disposer les tranches d'ananas sur des assiettes de service. Retourner le riz sur l'ananas. Réserver au frais.

Préparer le caramel :

Verser le sucre, l'eau et le filet de citron dans une casserole. Mélanger le tout.

Placer sur le feu, lorsque le caramel a pris une couleur dorée, ajouter hors du feu le jus d'ananas (faire attention aux projections).

Remettre sur le feu afin d'obtenir un caramel assez épais.

Verser le caramel chaud sur le riz et morceaux d'ananas. Décorer l'assiette de feuille de menthe et saupoudrer de cannelle.

Déguster sans attendre.

Notes

Choisir du lait entier afin d'obtenir un riz au lait crémeux.



Salade de poisson, avocat et mangue

**Ingrédients :**

300 gr de poisson blanc
 1 mangue
 1 avocat
 3 c-à-soupe de coriandre fraîche ciselée
 150 ml de jus de citron vert
 1/2 oignon rouge
 1 piment Jalapeno épépiné et coupé en petits dés

Préparation :

Découper le poisson en petits cubes et placer dans un grand saladier.
 Verser sur les morceaux le jus de citron vert. Mélanger bien et couvrir d'un film alimentaire.

Réfrigérer environ 30 minutes en remuant délicatement après 15 minutes.
 Pendant ce temps couper l'oignon finement.

Couper en petits cubes la chair de la mangue ainsi que la chair de l'avocat qu'on prendra soin d'arroser généreusement de jus de citron afin qu'il ne noircisse pas.

Après le temps de macération, égoutter les morceaux de poisson et placer dans un saladier de service.

Ajouter les fruits dans le saladier ainsi que l'oignon rouge, le piment Jalapeno et la coriandre.

Rectifier l'assaisonnement et servir accompagné de quartiers de citron vert.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat

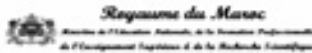
AVIS MODIFICATIF ET DE REPPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°32/PRDTS/7/2023 du 03/05/2023 à 10 HEURES

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres ouvert N°32/PRDTS/7/2023 du 03/05/2023 à 10 heures, publié aux journaux Libération n°9892 du 8/04/2023 et "رسالة الأمة" n° 12406 du 08/04/2023 concernant les travaux d'élargissement et de renforcement de la RP3626 du PK 0+000 au PK 10+473-Province de Settat, que :

- La quantité du prix n° 2 «Signalisation temporaire» est modifiée : lire 540 au lieu de 300
- La date de la séance d'ouverture des plis est modifiée car le délai de publicité qui court entre la date de publication de l'avis dans le portail des marchés publics et la date de la séance d'ouverture des plis n'est pas conforme au délai de publicité réglementaire.

Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au 12/05/2023 à 10 heures.

N° 2759/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle
et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région El-Haut-Atlas
Direction Provinciale de Marrakech

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 17 Mai 2023, il sera procédé au siège de la direction provinciale du MEN à KHOURIBGA, situés au Boulevard HNI EMIR, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivantes :

AO N°	Date AO	OBJET	Estimation de maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
1	11/05/2023	Travaux d'entretien et de réhabilitation des salles précoléaires dans différents établissements relevant de la direction de Khouribga	189 900,00	5 000,00 Dhs
2	11/05/2023	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des salles pour enfants à besoins spécifiques dans des établissements d'enseignement relevant de la direction provinciale de Khouribga	256 512,00	7 000,00 Dhs
3	11/05/2023	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de terrains de sport à la direction provinciale de Khouribga	225 000,00	7 000,00 Dhs
4	11/05/2023	Travaux d'entretien et de réhabilitation de 9 établissements d'enseignement primaire relevant de la direction du Men Khouribga	999 300,00	30 000,00 Dhs
5	11/05/2023	Travaux d'entretien et de réhabilitation de 8 établissements d'enseignement primaire relevant de la direction du Men Khouribga	999 600,00	30 000,00 Dhs
6	11/05/2023	Travaux d'entretien et de réhabilitation de 9 établissements d'enseignement primaire relevant de la direction du Men Khouribga	999 480,00	30 000,00 Dhs
7	11/05/2023	Travaux d'entretien et de réhabilitation de 36 établissements d'enseignement primaire et S/S relevant de la direction du Men Khouribga	2 182 448,00	70 000,00 Dhs
8	11/05/2023	Travaux d'entretien et de réhabilitation de 31 établissements d'enseignement primaire et S/S relevant de la direction du Men Khouribga	1 864 800,00	50 000,00 Dhs
9	11/05/2023	Travaux d'entretien et réhabilitation dans 10 lycées collégiaux à la direction de Khouribga	2 940 240,00	80 000,00 Dhs
10	11/05/2023	Travaux d'entretien et réhabilitation dans 4 lycées qualifiants relevant de la direction de Khouribga	2 300 670,00	70 000,00 Dhs
11	11/05/2023	Travaux d'entretien et de réhabilitation de 49 établissements d'enseignement primaire et S/S relevant de la direction du Men Khouribga	3 661 920,00	100 000,00 Dhs

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de construction d'équipement et de patrimoine, à la direction provinciale du MEN à Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Journal 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis service de construction d'équipement et de patrimoine, à la direction provinciale du MEN à Khouribga;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
 - Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation.

Il est exigé une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification comme suit :

N° d'AO	Qualification	valeur	qualification	classe minimale
7,8, 9 et 10 lav2023	Nouvelle qualification	A	A5	4
	Ancienne qualification	S	S-5	4
11 lav2023	Nouvelle qualification	A	A5	3
	Ancienne qualification	S	S-5	3

N° 2762/PA

السلكة المغربية
وزارة الداخلية
المديرية الجهوية
جماعة ميسور
مunicipalité de Marrakech
Municipalité de Marrakech

إعلان عن تنظيم مباراة التوظيف في درجة تقني الدرجة الرابعة المسمى (02) وتقني الدرجة الثالثة المسمى (03)

يعلن رئيس مجلس جماعة ميسور عن تنظيم مباراة التوظيف في درجة تقني من الدرجة الرابعة المسمى (02)، وتلك من الدرجة الثالثة المسمى (03)، وذلك يوم 12 ماي 2023 بقر كبرى ميسور المنطقة التأهيلية، أو يمكن لأي من القسبي الحال والذي يمكن عنه عدد ثمانية المترشحين المتأهلين للإمتحان.

عدد المتساب	التخصصات المطلوبة	الدرجة
02	- تقني في الآلات ذات التحكم متصفح السيارات	تقني الدرجة الرابعة المسمى (02)
02	- هندسة المصفاة	تقني الدرجة الثالثة المسمى (03)
03	- تقنيات ميكاترونيا	

ملف الترشيح

- طلب الترشيح لإجتياز مباراة التوظيف بين في الاسم العائلي واللقب والشرح وظروفه وتوقيعه.
- نسخة من الشهادة أو البايوم في التاريخ أو إصدار الشهادات المتعلقة طبقا للتخصصات التقنية الذي بها العمل مصحوبة مع نسخة من قرار المصفاة عند الاقتضار.
- الصورة ذاتية المترشح تحمل صورته للتقريبية ورقم هاتفه وخطوطه الالكترونية.
- نسخة من بطاقة التوظيف الوظيفية.
- قرانين يحملان الفيلد البريدي وخطون المترشح.
- ترحيبات تسمى لإجتياز المباراة من طرف الإدارة المصفاة بتسمية المترشحين المؤهلين.
- بتسمية المترشحين المتأهلين على صفة مكارني الآلة أو عصاري قيم أو محارب قيم وبب إرفاق الملف بشهادة تثبت هذه الصفاة.
- بتسمية المترشحين المؤهلين على صفة مكارني الآلة أو عصاري قيم أو محارب قيم وبب إرفاق الملف بشهادة تثبت هذه الصفاة.
- بتسمية المترشحين المؤهلين على صفة مكارني الآلة أو عصاري قيم أو محارب قيم وبب إرفاق الملف بشهادة تثبت هذه الصفاة.
- في تاريخ أو شهادة غير المتسوية أو التخصص المتطلب.

ملاحظات الترشيح

يومي 16 ماي 2023 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال آخر أجل لإيداع ملفات الترشيحات بملب المصفاة بجماعة ميسور أو عن طريق البريد المضمون مع الإلتزام بالتقويم.

N° 2760/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2023/BRO

Le 17/05/2023 à partir de 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT DE DEBARQUEMENT AMENAGE AU DOUAR AHBID, COMMUNE DE TROUGOUT, PROVINCE DE DRIOUCH.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des commandes et marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 6000 (six mille dinham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

374 760,00 DH TTC (trois cent soixante quatre mille sept cent soixante dinham)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay El Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- ✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

N.B : Un dossier technique comprenant :

a-Pour les concurrents installés au Maroc

Certificat de qualification :

N.B : La qualification et la catégorie de BG et CQ sont déterminées proportionnellement par rapport au montant des prestations de l'estimation du Maître d'ouvrage.

Activité	Qualification	Catégorie
BG	EG.1	4
CQ	CQ.1 et CQ.9	2

N° 2761/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2023/BP

Le 16/05/2023 à 10h00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Etudes techniques et le suivi des travaux de protection, de consolidation et de restauration de la muraille côté mer de la médina d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 DH (Cinquante mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 3 995 200,00 DH (Trois million cinq cent quatre vingt quinze mille deux cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
Déposer par voie électronique au portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux, le 05/05/2023 à 10h00, point de départ : Siège du Conseil Provincial d'Essaouira.

Pour les entreprises installées au Maroc :
Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines :

Domaine d'activité	Agrément
Ouvrages d'art	D5
Travaux maritimes et fluviaux	D7
Etudes générales	D13
Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable	D17
Réseaux d'électricité basse et moyenne tension, réseaux téléphoniques et éclairage public	D18
Etudes d'impact sur l'environnement	D19
Géologie, géophysique, hydrologie, hydrogéologie	D20

Ainsi que les pièces justificatives prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation

Pour les entreprises non installées au Maroc :
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 2763/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ÉLEVATION ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION DE LA MÉDINA D'ESSAOUIRA
DIRECTION PROVINCIALE D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Le Vendredi 12 Mai 2023, il sera procédé au siège de la direction provinciale d'Essaouira à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'AO	OBJET	ESTIMATION PROVISOIRE EN DH TTC	ESTIMATION EN EURO (TAUX DE CHANGE 100 DH = 10,6636 €)	DATE D'OUVERTURE DES PLS
06EXP2023AZ	Prestation de restauration spécifique au personnel de l'enseignement bénéficiaire de la formation continue, les enseignants et le personnel participant aux sessions organisé par le SP d'Essaouira les semaines.	40 000,00 DH Quarante Mille Dirhams	2 800 000,00 DH Deux millions huit cents Dirhams	15/05/2023 à 10h00
06EXP2023AZ	Actes de Bois de Chauffage pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale d'Essaouira les semaines.	12 000,00 DH Douze Mille Dirhams	420 768,00 DH Soixante quatre mille deux cent vingt six Dirhams	15/05/2023 à 10h00
06EXP2023AZ	Prestations de Nettoyage pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Essaouira.	12 000,00 DH Douze Mille Dirhams	1 424 016,00 DH Un million quatre cent vingt quatre mille deux cent quatre vingt six Dirhams	15/05/2023 à 10h00
06EXP2023AZ	Prestations d'entretien destinés au personnel de l'enseignement bénéficiaire de la formation continue, les enseignants et le personnel participant aux sessions organisé par le SP d'Essaouira les semaines.	12 000,00 DH Douze mille Dirhams	420 768,00 DH Soixante quatre mille deux cent vingt six Dirhams	15/05/2023 à 10h00
06EXP2023AZ	Prestations d'entretien Pour La Direction Provinciale d'Essaouira Les Travaux.	18 000,00 DH Dix huit mille Dirhams	801 820,80 DH Huit cent un mille neuf cent vingt six Dirhams	15/05/2023 à 10h00
06INV2023AZ	Travaux de mise à niveau pour la création de centre de Zone classe à la CT d'Alhassor province d'Essaouira.	18 000,00 DH Dix huit mille Dirhams	784 418,40 DH Sept cent quatre vingt quatre mille Dirhams	15/05/2023 à 10h00
06INV2023AZ	Travaux d'aménagement de l'annexe du collège Alhassor à la CT d'Alhassor province d'Essaouira.	18 000,00 DH Dix huit mille Dirhams	784 418,40 DH Sept cent quatre vingt quatre mille Dirhams	15/05/2023 à 10h00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Essaouira. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 9 Joumada I 1443 (05 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Pour l'Appel d'offre : N°06EXP2023AZ ;

Les concurrents doivent :

- envoyer leurs plis par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation.

Pour les appels d'offres : N° 06EXP2023AZ ; 06EXP2023AZ ; 06EXP2023AZ ; 06EXP2023AZ ; 06INV2023AZ ; 06INV2023AZ.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Essaouira. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis au plus tard le Jeudi 11/05/2023 à 16h30 au service sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la direction provinciale d'Essaouira.

Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 2764/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GAIR - ZIZ - RHÈS
Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°19/2023/ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhès Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
19/2023/ABH-GZR	Réalisation d'un forage de reconnaissance profond dans la Nappe du Haut Atlas (Bassin de Gair) - Province de Midelt.	48 000,00 DH Quarante-Huit Mille Dirhams	2 419 440,00 DH Deux Million Quatre Cent Dix-Neuf Mille Quatre Cent Quarante Dirhams.	15/05/2023 A 09h30min

-Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics(www.marchespublics.gov.ma).

-Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

-Le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).

-Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :

- Secteur : H ; Qualifications Demandées : HD et HG; Classe demandée : 2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2765/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GAIR - ZIZ - RHÈS
Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°23/2023/ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhès Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date d'ouverture des plis
23/2023/ABH-GZR	Etude d'élaboration du plan de prévention des risques d'inondation dans le bassin de Gair au niveau des Provinces de Fighg, Errachidia et Midelt.	49 000,00 DH Quarante Neuf Mille Dirhams	2 472 000,00 DH Deux Millions Quatre Cent Soixante-Deux Mille Dirhams.	15/05/2023 A 10h30min

-Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

-Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

- Les candidats nationaux doivent produire la copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément faisant ressortir :

Le domaine d'activité : D3, D5, D6, D7, D13, D17, D19 et D20.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2766/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR-ZIR-RHÉRIS
A.B.H.I.Z.R. | S.A. | S.C.A. | S.I.D. | S.E.K. | P.O. 10

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°22/2023/ ABH-GZR

Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME)
Aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
« Convention de partenariat pour le financement et la réalisation des actions urgentes et structurantes de l'eau au niveau de la Région de Drâa-Tafilalet ».

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Zir-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel Offres	Objet	Caution Prévisionnelle	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
22/2023/ABH-GZR	Travaux de reconnaissance d'eau souterraine par forages dans la Province de Zagora	38 000,00 DH Trente-Huit MilleDirhams	1 900 560,00 DH Un Million Neuf Cent Mille Cinq Cent Soixante Dirhams.	15/05/2023 A 10h00min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Division des Affaires Administratives et Financières à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Zir-Rhèris sis à Avenue My Ali chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Zir-Rhèris sis à Avenue My Ali chérif BP 18, Errachidia.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Zir-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04 septembre 2014).
- Les petites et moyennes entreprise nationales (PME) sont appelé à produire les pièces complémentaires prévues par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hja 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
- Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.
- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :
- Secteur : H ; Qualifications Demandées : HJ et H6; Classe demandée : 2
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2767/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR-ZIR-RHÉRIS
A.B.H.I.Z.R. | S.A. | S.C.A. | S.I.D. | S.E.K. | P.O. 10

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°25/2023/ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Zir-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel Offres	Objet	Caution Prévisionnelle	Estimation Administrative TTC	Date d'ouverture des plis
25/2023/ABH-GZR	Extension et mise à niveau du système d'annonce des crues dans les Bassins du Guir, Zir et Rhèris -Tranche 02/2023-ABHGZR.	67 000,00 DH Soixante-trois mille Dirhams	3 184 860,00DH Trois Millions Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Huit Cent SoixanteDirhams.	15/05/2023 A 11h30min

- Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Zir-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia, au plus tard le 12Mai 2023 à 16h00min.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2769/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR-ZIR-RHÉRIS
A.B.H.I.Z.R. | S.A. | S.C.A. | S.I.D. | S.E.K. | P.O. 10

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°24/2023/ ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Zir-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel Offres	Objet	Caution Prévisionnelle	Estimation Administrative TTC	Date d'ouverture des plis
24/2023/ABH-GZR	Etude d'élaboration du plan de prévention des risques d'inondation dans le Bassin de Rhèris au niveau des Provinces de Tinghir, Errachidia et Midelt.	62 000,00 DH Soixante-Deux MilleDirhams	3 120 000,00 DH Trois Millions Cent Vingt MilleDirhams.	15/05/2023 A 11h00min

- Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Les candidats nationaux doivent produire la copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément faisant ressortir :
Le domaine d'activité : D3, D5, D6, D7, D13, D17, D19 et D20.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2768/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
S.A.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 26/INDU/2023 SEANCE PUBLIQUE

Le 12/05/2023 à 10h30 du matin, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE ENTRE LIMITE PROVINCE AZILAL (DOUAR ZERKAN) ET LIMITE PROVINCE MIDELT (DOUAR IGHALEN -CT IMILCHIL), PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUATRE CENT MILLE DIRHAMS (400.000,00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : (13 650 079,56DHS), TREIZE MILLIONS SIX CENT CINQUANTE MILLE SOIXANTE DIX NEUF DIRHAMS ET CINQUANTE SIX CENTIMES.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

- Pour le nouveau système de qualification et de classification :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1 et B3	2

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 2770/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2023/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le Mercredi 17/05/2023 à 10h30min, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de construction de l'école primaire Khadija Bintou Khoulid au centre Ras El Mae à la commune Ain Chkef.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent cinquante mille (150.000,00) dirhams.

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt deux Dirhams et 20 centimes (5.999.992,20 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêt de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14/décembre/2021), les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2771/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2023/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le Jeudi 18/05/2023 à 09h30min, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de construction de l'école primaire Belle Vue au centre Ain Chkef.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent cinquante mille (150.000,00) dirhams.

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt huit Dirhams (5.999.988,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêt de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14/décembre/2021), les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2772/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2023/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le vendredi 19/05/2023 à 09h30min, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de construction du collège Mohammed Hassan Ouazzani au centre Ras El Mae à la commune Ain Chkef.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent soixante quinze mille (175.000,00) dirhams.

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt deux Dirhams et 20 centimes (6.999.982,20 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêt de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14/décembre/2021), les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2774/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2023/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le Jeudi 18/05/2023 à 10h30min, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de construction de l'école Moussa Ibn Noussair au centre Ras El Mae à la commune Ain Chkef.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent cinquante mille (150.000,00) dirhams.

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt quatorze Dirhams (5.999.994,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêt de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14/décembre/2021), les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2773/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le **Mardi 16/05/2023 à 9h30min**, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de construction d'un collège au lotissement Kortoba à la commune Ain Kansara.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **cent soixante quinze mille (175.000,00) dirhams**.

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf Dirhams et 60 centimes (6.999.999,60 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14/décembre/2021), les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2775/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2023/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le **Mardi 16/05/2023 à 10h30min**, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de construction d'un lycée au centre Ain Kansara à la Commune Ain Kansara.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **cent soixante quinze mille (175.000,00) dirhams**.

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt seize Dirhams (6.999.996,00 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14/décembre/2021), les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2776/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08/DPETL/Lar 2023

Le **18 MAI 2023 à 11 H du matin**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

TRAVAUX DE BALISAGE DES PLAGES :

- MIAMI
- RAS RMEL (côté digue nord)
- RAS RMEL côté plage dangereuse (plage pelecrosa)
- PLAGES Oued Eikhemiss (khmou sabel)

à la province de Larache.

- PROVINCE DE LARACHE -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETL de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3.400,00 DHIS (TROIS MILLE QUATRE CENT DHIS)**.

L'estimation du coût des prestations : **227 292,00 DIRHAMS, (DEUX CENT VINGT SEPT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétaire de Mr. Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigée	Classe minimale
E : Travaux maritimes et fluviaux	E15 Signalisation maritime	5

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 2778/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2023/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le **Mercredi 17/05/2023 à 9h30min**, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de construction du collège Mokhtar Soussi à la commune Sebâl Roudi.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **cent soixante quinze mille (175.000,00) dirhams**.

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt seize Dirhams (6.999.996,00 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14/décembre/2021), les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2777/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Direction Régionale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Institut Supérieur des
Professions Infirmières
et Techniques
de Santé Tétouan
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX
N°03/ISPTST/2023
Le Mardi 16 Mai 2023 à 10
h il sera procédé, dans la
salle de réunion de l'Institut
Supérieur des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé de Tétouan, sise
avenue Abdelkhalq Toress
Hôpital Civil de Tétouan,
SaniatR'mel - Route de
Martil à l'ouverture de
plis, relatif à l'appel d'offre
sur offre de prix pour:
• Travaux d'entretien des
espaces verts de l'Institut
supérieur des professions
infirmières et techniques
de santé de Tétouan et
l'annexe de Tanger.
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
des Marchés au Secrétariat
Général de l'Institut Supérieur
des Professions Infirmières
et Techniques de Santé de
Tétouan, adresse : avenue
Abdelkhalq Toress Hôpital
Civil de Tétouan, SaniatR'mel
- Route de Martil Tétouan.
- Il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés de l'Etat à partir
de l'adresse électronique
suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du décret n°
2-12-349 du 8 Joumada
1 1443 (20 mars 2013),
relatif aux marchés
publics.
Cautionnement provisoire
est fixé à : 5000,00 DHS
(CinqmilleDirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
Maître d'Ouvrage est fixée à
la somme de: Deux
quatrevingtMille Six Cent
Seize Dirhams(80616,00
DH T.T.C)
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre
révisé leurs plis au bureau
des marchés au Secrétariat
Général de l'Institut Supérieur
des Professions Infirmières
et Techniques de Santé de
Tétouan, adresse : avenue
Abdelkhalq Toress Hôpital
Civil de Tétouan, SaniatR'mel
- Route de Martil Tétouan.
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité.
- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre leurs
dossiers par voie électronique
via le portail marocain
des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article (9) du règlement
de consultation.
N° 2797/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
SEANCE PUBLIQUE
N° 01/C.A-BG/2023
Le 25/05/2023 à 10
Heures, il sera procédé en
séance publique, dans les
bureaux de Secrétariat
Général de la province de
Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture
des plis des architectes
relatifs à la consultation
architecturale pour :
REALISATION DES
ETUDES ARCHITECTURALES
ET SUIVI DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU
POSTE ADMINISTRATIF
POUR KHALIFA DE
BOUTFERDA RELEVANT
DE LA PROVINCE DE
BENI MELLAL.
Le dossier de la consultation
architecturale peut être
retiré de la Division du
Budget et des Marchés/
Service des Marchés de
cette province.
Il peut être également
téléchargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : 1 312
500,00 Dh (Un Million
Trois mille deux cent
Cinq cent Dirhams).
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 100, 101 et
102 du décret n°2-12-349
du 8 Joumada 1 1434 (20
mars 2013) relatif aux
marchés publics, telle qu'il
a été complété et modifié.
Les Architectes peuvent :
- Soit les déposer contre
révisé dans les bureaux de
la province de Béni- Mellal
(D.B.M/SM).
- Soit les remettre au
président du jury au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité.
- Soit transmettre leurs
plis par la voie électronique.
• Une visite des lieux, est
prévue le 10/05/2023 à 10
Heures, rendez-vous à la
division des Equipements
(D.E.) à la wilaya. (Pré-
sence obligatoire).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 05 du règlement
de la consultation.
N° 2798/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/BG-CA/2023
Le 18 Mai 2023 à 10H1, il
sera procédé, dans la salle

des réunions du secrétariat
général de la province
d'Ouarzazate à l'ouverture
des plis relative à la consultation
architecturale pour les
ETUDES ARCHITECTURALES
ET SUIVI DU PROJET
D'EXTENSION DES POSTES DE
COMMANDEMENT AU NIVEAU
DU CERCLE D'AMERZGANE A LA
PROVINCE D'OUARZAZATE.
Le dossier de la consultation
architecturale peut être
retiré au service des
marchés du Secrétariat
Général de la province
d'Ouarzazate, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
<http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de Huit Cent
Cinquante Mille Dirhams
(850.000,00 dh) HT.
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 100, 101,
et 102 du décret n° 2-12-349
du 8 Joumada 1 1434 (20
mars 2013) relatif aux
marchés publics.
Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre
révisé leurs plis au bureau
d'ordre du secrétariat
général de la province d'Ouarzazate
sis à avenue Mohamed VI
Ouarzazate.
-Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau précité
-Soit les remettre
directement au président de
la commission d'appel d'offres
au début de la séance
et avant l'ouverture des
plis.
Une visite des lieux
obligatoire, sera organisée
Lundi le 09 Mai 2023 à 10
heures à la Division
D'équipement /Secrétariat
Général De La Province
D'Ouarzazate. Les pièces
justificatives à fournir
sont celles prévues par
l'article 06 du règlement
de la consultation
architecturale.
N° 2799/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 02/BG-CA/2023
Le 18 Mai 2023 à 10H30, il
sera procédé, dans la salle
des réunions du secrétariat
général de la province
d'Ouarzazate à l'ouverture
des plis relative à la consultation
architecturale pour les
ETUDES ARCHITECTURALES
ET SUIVI DU PROJET
D'EXTENSION DES POSTES DE
COMMANDEMENT AU NIVEAU
DU VILLE ET CERCLE
D'OUARZAZATE A LA
PROVINCE D'OUARZAZATE .
Le dossier de la consultation
architecturale peut

être retiré au service des
marchés du Secrétariat
Général de la province
d'Ouarzazate, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
<http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est d'Un Million
Deux Cent Mille Dirhams
(1 200.000,00 dh) HT.
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 100, 101,
et 102 du décret n° 2-12-349
du 8 Joumada 1 1434 (20
mars 2013) relatif aux
marchés publics.
Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre
révisé leurs plis au bureau
d'ordre du secrétariat
général de la province d'Ouarzazate
sis à avenue Mohamed VI
Ouarzazate.
-Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau précité
-Soit les remettre
directement au président de
la commission d'appel d'offres
au début de la séance
et avant l'ouverture des
plis.
Une visite des lieux
obligatoire, sera organisée
Mardi le 09 Mai 2023 à 10
heures à la Division
D'équipement /Secrétariat
Général De La Province
D'Ouarzazate. Les pièces
justificatives à fournir
sont celles prévues par
l'article 06 du règlement
de la consultation
architecturale.
N° 2800/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 16/2023
Le 16/05/2023 à 10 h ; Il
sera procédé, à la division
des Affaires financières de la
Province de Chitouka Ait
Baha , au bureau n°21 , à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix, pour :
ACQUISITION DE MATERIEL
DE MOBILIER DE BUREAU
DU MATERIEL INFORMATIQUE
DU MATERIEL AUDIO-VISUEL
ET DU MATERIEL DE LA
CHAINE DE FROID POUR LE
CENTRE SANTE RURAL NIVEAU
1 - COMMUNE TRAGA N'TOUCHKA
(P.R.D.T.S 2023) -PROVINCE
CHTOUKA AIT BAHA
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du service des marchés de
la Province de Chitouka Ait
Baha , il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
CINQ MILLE DIRHAMS
(5.000,00 DH).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : CENT
SOIXANTE SEPT MILLE
CINQ CENT QUATRE
N° 2801/PA

VINGT QUATORZE DIRHAMS
00CTS (167594.00) T.T.C.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 ; 31et 148 du
décret n°2-12-349 relatif
aux marchés publics et de
l'arrêté de la ministre de
l'économie et des finances
n° 21-1982 du 14/12/2021
relatif à la dématérialisation
des procédures de
passation des marchés
publics et des garanties
pécuniaires
Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner
électroniquement via la
plate forme du portail
national des marchés
publics
- Soit envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au
bureau précité
- Soit déposer contre
révisé leurs plis dans le
bureau du service des
marchés de la Province de
Chitouka Ait Baha
- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.
Les catalogues et
prospetus exigés par le
dossier d'appel d'offres
doivent être déposés au
bureau du service des
marchés de la Province de
Chitouka Ait Baha ,
avant le 15/05/2023 à
16h00mn. (Heure limite
pour le dépôt des
catalogues).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation
N° 2801/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Sport et des Sports
A.S.F. Mohammed VI
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الكلية الجهوية للتربية والتكوين
الجهة الإقليمية ورهنا

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° 08/RH/2023/INV**
(Séance publique)

Le 08/05/2023, à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la direction provinciale du MENPS de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°08/RH/2023/INV

DESIGNATION DES PRESTATIONS	MONTANT DE L'ESTIMATION TTC	CAUTIONNEMENT EST PROVISIOIRE
Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et d'agencement des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	200 000,00 Deux cent Mille Dirhams	Il n'est pas prévu

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de Rhamna, Hayriad- Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 09 et 17 du Règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre révisé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain , la signature électronique est obligatoire .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :
• Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants :
D13 - D14 - D15 - D16
Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

N° 2796/PA

Sport

Ezzalzouli, En-Nesyri, Amallah, El Yamiq, Aboukhallal *Des stars marocaines de football qui brillent dans le ciel européen*



Les internationaux marocains évoluant dans les différents championnats européens de football sont désormais sans conteste des stars qui brillent dans le ciel européen par leurs performances décisives.

Dernièrement, les Lions de l'Atlas ne cessent d'apporter leur touche personnelle dans les moments décisifs que ce soit pour donner l'avantage à leurs équipes ou pour les sauver d'une défaite, des performances hautement saluées par les supporters et les spécialistes du foot européen.

En Liga, Abdessamad Ezzalzouli continue de s'illustrer match après match avec Osasuna. Il a notamment inscrit les buts de la victoire pour son équipe face à Elche (2-1) en match

comptant pour la 28e journée.

Prêté à Osasuna par le FC Barcelone cette saison, Abdessamad Ezzalzouli signe un bon parcours et suscite la convoitise de plusieurs clubs, alors que l'équipe catalane compte sur son protégé pour la saison prochaine.

Une volonté exprimée par l'entraîneur du Barça, Xavi Hernandez, qui a souligné en conférence de presse que l'international marocain sera un élément important de l'ossature de son équipe la saison prochaine.

En attendant son retour attendu au club catalan, Ezzalzouli est également sur les radars d'autres clubs européens, selon la presse sportive espagnole qui affirme que Wolverhampton et l'Atletico Madrid peaufinent leurs offres pour bénéficier des

services du joueur lors du prochain Mercato.

Toujours en Liga, Valladolid a décroché la victoire grâce aux réalisations décisives des internationaux marocains Salim Amallah et Jawad El Yamiq face à Villarreal (2-1) lors de la 29e journée.

Un succès qui a permis à leur équipe de grimper au classement à la 14e place de la Liga avec 32 unités.

De son côté, l'attaquant vedette du FC Séville, Youssef En-Nesyri, qui compte 52 buts en Liga et qui est désormais à 6 buts d'égaliser le record historique de réalisations d'un joueur marocain en Espagne, détenu par feu Larbi Ben Barek, brille de mille feux avec le club andalou.

En Ligue Europa, En-Nesyri a fait sensation en contribuant à l'égalisation

(2-2) de son équipe menée au score par Manchester United en quarts de finale.

Confirmant sa bonne forme, l'international marocain a envoyé une tête qui a rebondi sur Maguire et pris le gardien De Gea à contre-pied (90e+2), sauvant in extremis son équipe d'une défaite.

En Ligue 1, l'international marocain, Zakaria Aboukhallal, signe des performances de haut niveau, depuis son arrivée dans les rangs de Toulouse en provenance de l'AZ Alkmaar, qui lui ont permis de se faire une place parmi les piliers de l'équipe toulousaine et de Ligue 1.

Aboukhallal a permis à Toulouse de revenir au score face à Lyon, qui a au final remporté le match (2-1) disputé en ouverture de la 31e journée de Ligue 1.

En Angleterre, un autre Lion de l'Atlas fait parler de lui. Il s'agit du jeune Anass Zaroury, un élément clé de l'équipe de Burnley qui a récemment rejoint l'élite du football anglais en Premier League.

Souvent salué par son entraîneur belge, Vincent Kompany, Zaroury a également fait l'unanimité auprès des supporters des Claretis qui ont dédié une chanson à l'international marocain, séduits par sa qualité de jeu et son apport décisif dans les rangs du promu Burnley.

Avec la montée de son équipe en Premier League, le jeune et talentueux Zaroury fera certainement des étincelles et suscitera l'intérêt des grands cadres des championnats européens de football, à l'instar de ses coéquipiers de la sélection nationale qui continuent d'honorer le football marocain après leur prestation historique en Coupe du monde au Qatar.

Par Mohammed Benmassaoud

Divers

Botola Pro D1

Voici le programme de la 24e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football (22h00):

Jedi
OCS-SCCM
HUSA-MAT
OCK-MCO
IRT-RSB

A noter que les matches FUS-DHJ et JSS-UTS devaient être disputés hier, au moment où les rencontres WAC-AS FAR et MAS-Raja ont été reportées.

Futsal

La sélection marocaine de futsal et son homologue française n'ont pu se départager, 4 buts partout, en match amical disputé mardi soir au Complexe Mohammed VI de football à Maâmorra (banlieue de Salé).

Les buts de l'équipe nationale ont été marqués par Soufiane Charraoui et Soufiane El Mesrar.

Il s'agit du troisième match de préparation des Lions de l'Atlas lors de ce mini tournoi organisé à Salé et qui connaît la participation, également, de la Croatie et du Japon.

Les hommes de Hicham Dguig avaient battu les Japonais lors de la première journée (3-2) avant de faire match nul face à la Croatie (3-3).

Ces matches s'insèrent dans le cadre des préparatifs de la sélection marocaine pour la Coupe arabe prévue en mai prochain en Arabie Saoudite.

Ligue des champions

Le Real Madrid et l'AC Milan dans le dernier carré

Le Real Madrid, tenant du titre, a écarté Chelsea (2-0, comme à l'aller) pour accéder aux demi-finales de la Ligue des champions, un niveau que l'AC Milan retrouve après seize ans d'absence grâce à son match nul 1-1 à Naples, mardi (1-0 à l'aller).

Dans le dernier carré, un choc se profile entre le Real de Karim Benzema et Manchester City, impérial contre le Bayern (3-0) avant le retour, mercredi à Munich. Et un derby de Milan se dessine si l'Inter ne se fait pas surprendre par Benfica (2-0 à l'aller) à San Siro.

L'AC Milan a rempli sa part du contrat, en attendant, après avoir gardé la tête froide dans le volcanique stade Diego-Maradona de Naples, hôte d'un quart de finale de C1 pour la première fois de son histoire.

Les Rouge et Noir ont souffert d'entrée, comme étouffés par le pressing du Napoli, mais ils ont su faire le

dos rond et ont procédé en contre, avant de trouver la faille par Olivier Giroud (43e, 1-0).

Le nom du Français apparaît au tableau d'affichage, pour la cinquième fois cette saison en Ligue des champions, mais son but porte le sceau de Rafael Leão, passeur décisif après un superbe raid solitaire lancé depuis son propre camp.

Le jeune attaquant portugais a obtenu plus tôt un penalty, raté par Giroud (22e) devant Alex Meret, le gardien napolitain également auteur d'un arrêt salvateur devant "Olive", de la jambe (28e).

Naples a aussi gâché un penalty par Khvicha Kvaratskhelia (82e). Ou, plutôt: le gardien français Mike Maignan, expert en la matière, l'a arrêté.

La ferveur des tifosi n'a pas suffi au Napoli, ni le retour de l'attaquant vedette Victor Osimhen, forfait à l'aller,

buteur en toute fin de match (90e+3), en vain.

Les Azzurri, privés de André Franck Anguissa et Kim Min-jae, suspendus, ont aussi joué de malchance avec les blessures de Mario Rui et Matteo Politano en première période.

L'AC Milan, quatrième de Serie A devant l'Inter, retrouve les demi-finales de la grande coupe d'Europe pour la première fois depuis 2007, l'année de son dernier titre.

Pour le Real Madrid, club le plus titré de la compétition (14 titres), c'est une habitude. La "Maison blanche" accède au dernier carré pour la troisième fois d'affilée, pour la onzième fois depuis la saison 2010/11.

Le champion en titre, bousculé à Stamford Bridge, a réussi à assommer le club anglais avec un doublé fatal de Rodrygo (58e, 80e), reproduisant le score du match aller au Bernabeu.



Les "Blues", en crise, auraient pu faire douter les Espagnols mais ni N'Golo Kanté, avec sa reprise du gauche manquée (11e), ni Marc Cucurella, avec son tir à bout portant repoussé par Thibaut Courtois (45e+1), n'ont trouvé la faille.

Pour Chelsea, sacré en 2021, c'est

le dernier rayon de soleil d'une saison ratée qui a disparu mardi. La quatrième défaite depuis le retour de Frank Lampard sur le banc sonne comme un échec retentissant pour les propriétaires américains, ultra-dépensiers mais sortis de la C1 et loin des places européennes en championnat.